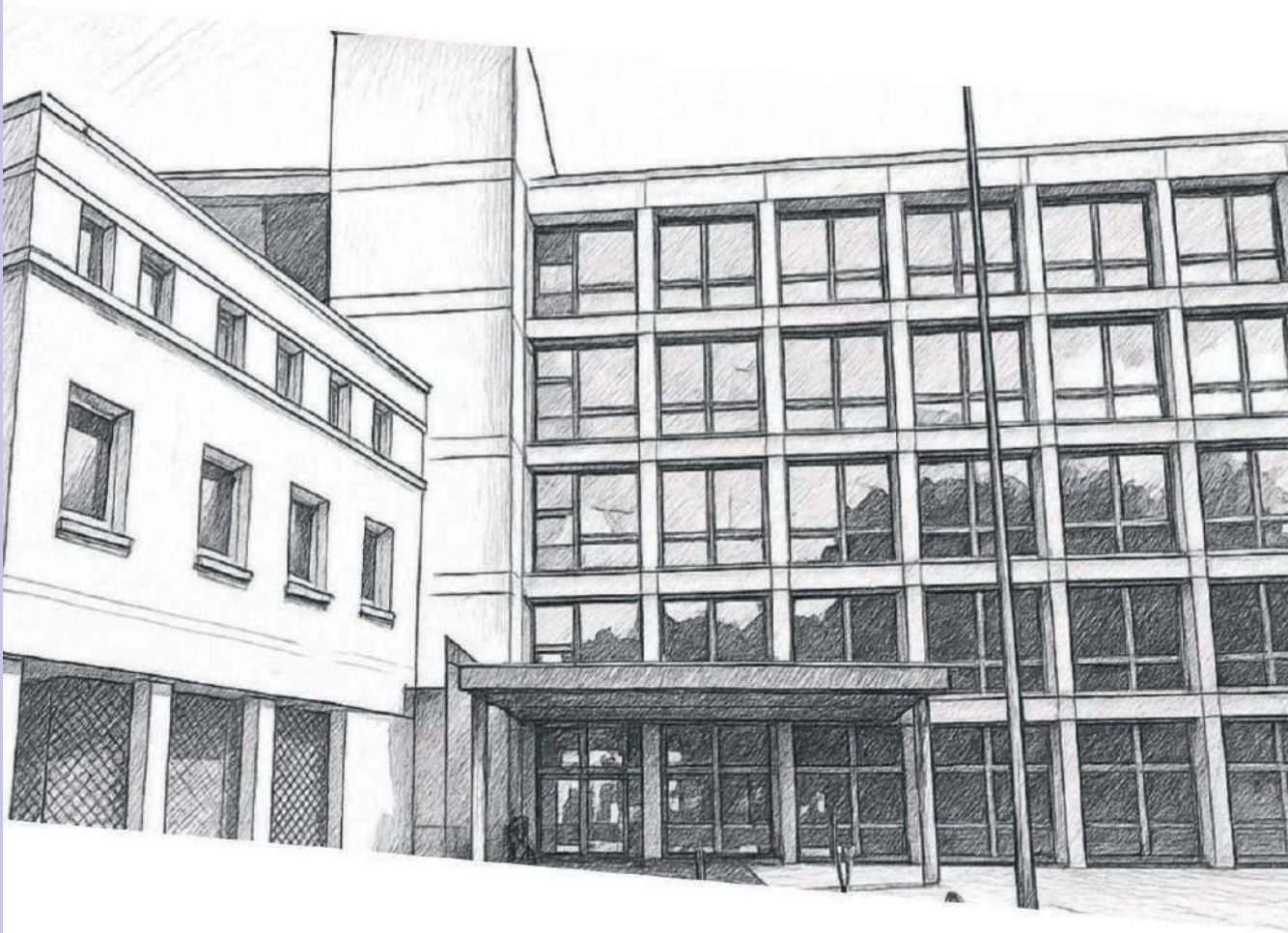
ACADÉMIE
DE LILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

RECTORAT

Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles BAC + 3



Rapport de jury – Session 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

STATISTIQUES GENERALES 4

PREMIERE EPREUVE D'ADMISSIBILITE 9

PREMIERE EPREUVE D'ADMISSIBILITE - PREMIERE PARTIE : FRANÇAIS 10

PREMIERE EPREUVE D'ADMISSIBILITE - SECONDE PARTIE : MATHEMATIQUES 13

SECONDE EPREUVE D'ADMISSIBILITE 17

SECONDE EPREUVE D'ADMISSIBILITE - *Discipline Histoire-géographie et EMC* 18

SECONDE EPREUVE D'ADMISSIBILITE - *Discipline Sciences et Technologie* 21

SECONDE EPREUVE D'ADMISSIBILITE - *Discipline Arts* 22

SECONDE EPREUVE D'ADMISSIBILITE- *Discipline Langue Vivante* 24

EPREUVES D'ADMISSION 27

PREMIERE EPREUVE D'ADMISSION 28

PREMIERE EPREUVE D'ADMISSION - *Français* 29

PREMIERE EPREUVE D'ADMISSION - *Mathématiques* 32

CONCLUSION 44

ANNEXES 45

REDACTEURS ET REMERCIEMENTS 49

Le terme « candidat » est utilisé dans ce rapport de jury pour une facilité de lecture. Il est cependant précisé ici que près de 84 % des candidats admis sont des candidates.

INTRODUCTION

Cette année constitue la première édition du Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles (CRPE) BAC +3. Il est attendu des candidats qu'ils maîtrisent l'ensemble des connaissances du cycle 4. L'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe et des concours externes spéciaux de recrutement de professeur des écoles définit les conditions spécifiques d'inscription et d'obtention du concours et précise les différentes épreuves qui composent ce concours.

D'autre part, les candidats trouveront de nombreuses réponses à leurs interrogations sur le site : https://www.devenirenseignant.gouv.fr/

Le présent rapport a pour objectif de dresser un bilan de cette session inaugurale, en analysant les performances des candidats à travers les différentes épreuves, en identifiant les forces et les faiblesses observées et en formulant des recommandations pour les futures sessions. Il s'appuie sur une analyse approfondie des copies et des retours des jurys.

Les épreuves du CRPE externe BAC +3 se composent de deux épreuves écrites d'admissibilité et de deux épreuves orales d'admission, chaque épreuve ayant ses coefficients propres.

Tableau récapitulatif des épreuves et des coefficients

	ADMISSIBILITE		ADMISSION		TOTAL
Chaque épreuve est notée sur 20	Première épreuve (connaissances disciplinaires en français et mathématiques)	Seconde épreuve (Autres domaines d'enseignement de l'école primaire à l'exception de l'EPS)	Première épreuve (français ou mathématiques)	Seconde épreuve (EPS et entretien)	4 épreuves (sur 320)
Durée	4 heures	4 heures	1 heure de préparation et 45 minutes d'épreuve	10 minutes de préparation et 55 minutes d'épreuve	
Coefficient	5	3	5	3	
Note éliminatoire	Inférieure ou égale à 2,5 à au moins l'une des deux parties	Inférieure ou égale à 5	0	0 à au moins une des deux parties	

Retour au sommaire

STATISTIQUES GENERALES

Données globales sur les inscriptions et la participation

La session 2026 du CRPE Licence 3 a enregistré un total de 4793 inscriptions, réparties entre 4208 candidats pour le concours externe public et 585 pour le concours externe privé.

Le taux de présence aux épreuves écrites s'est élevé à 62,7%, avec une différence notable entre les deux secteurs : 65% pour le public contre seulement 46% pour le privé.

Parmi les candidats présents, on compte 85,3% de femmes et seulement 14,7% d'hommes, ce qui confirme une tendance historique dans les concours de recrutement des professeurs des écoles. Cette surreprésentation féminine soulève des questions sur l'attractivité du métier pour les hommes et sur les stéréotypes de genre qui persistent dans le choix des carrières éducatives.

Résultats aux épreuves d'admissibilité

Le tableau suivant présente les données clés concernant les résultats aux épreuves d'admissibilité :

	CRPE externe public	CRPE externe privé	TOTAL
Nombre de présents	2736	269	3005
Nombre d'admissibles	640	75	715
Taux d'admissibilité	23,4 %	28 %	23,8 %

Note moyenne	EPREUVE 1	Première partie de l'épreuve 1 Français	Seconde partie de l'épreuve 1 Mathématiques	EPREUVE 2
CRPE externe public	12,2 / 20	6,1 / 10	6,1 / 10	10,1 / 20
CRPE externe privé	11,7 / 20	5,9 / 10	5,8 / 10	9,5 / 20

Le taux d'admissibilité global de 23,8% montre que le concours a maintenu un niveau de sélectivité élevé, conforme aux attentes pour un recrutement de qualité.

125 candidats ont obtenu une note éliminatoire (inférieure ou égale à 2,5) en français et 211 candidats ont obtenu une note éliminatoire (inférieure ou égale à 2,5) en mathématiques.

81 ont obtenu une note éliminatoire (inférieure ou égale à 5) à l'épreuve 2.

Pour l'épreuve 1, les notes moyennes en français et en mathématiques, toutes deux proches de 6/10, suggèrent que les candidats maîtrisent globalement les

fondamentaux, mais qu'il existe une marge de progression importante, notamment dans la précision de l'analyse et la rigueur des raisonnements.

L'épreuve 2 porte sur les autres domaines d'enseignement de l'école primaire à l'exception de l'EPS. Elle permet d'apprécier les connaissances du candidat et ses capacités d'analyse et de réflexion en histoire-géographie et enseignement moral et civique, en sciences et technologie, en arts (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts) et en langue vivante. Le candidat répond à des questions dans trois domaines de son choix parmi les quatre domaines listés ci-dessus ayant trait à des notions inscrites au programme du concours.

Discipline	Nombre de candidats ayant choisi la discipline	Admissibles	Taux d'admissibilité*
Histoire-géographie et enseignement moral et civique	2447	561	22,9 %
Sciences et technologie	2159	581	26,9 %
Arts	1827	353	19,3 %
Anglais	2008	555	27,6 %
Espagnol	446	91	20,4 %
Italien	23	2	8,7 %
Allemand	6	2	33,3 %
Taux d'admissibilité : X % des candidats ayant choisi la composante ont été admissibles.			

Tableau des notes obtenues aux épreuves d'admissibilité

	CRPE Externe public	CRPE Externe Privé
Note 1er admissible sur 160	149, 65	139,88
Note dernier admissible sur 160	108,75	101,4
Note premier non admissible	108,7	101,25

Notes du premier et du dernier admissibles (sur 20)

	CRPE Externe Public		CRPE Externe Privé	
	Epreuve 1	Epreuve 2	Epreuve 1	Epreuve 2
Premier admissible	19,63	17,167	18,5	15,793
Dernier admissible	14,75	11,667	15,13	8,583

Résultats aux épreuves d'admission

Le tableau suivant présente les données clés concernant les résultats aux épreuves d'admission :

	CRPE externe public	CRPE externe privé	TOTAL
Nombre de présents aux 2 épreuves d'admission	459	62	521
Nombre d'admis	255	34	289
Taux d'admis par rapport aux admissibles présents	55,6 %	54,8 %	55,5 %

Le nombre d'absents s'explique notamment par la parution des résultats du CRPE BAC + 5 que 175 candidats admissibles au CRPE BAC +3 ont obtenu (166 pour le CRPE public et 9 pour le CRPE privé). Les candidats devaient, dès les inscriptions au concours, déterminer le bénéfice de quel concours ils garderaient en cas de double admission.

Choix des matières pour l'oral 1 des candidats admissibles

	Total public	Total Privé	Français (public et privé)	Math (public et privé)
Nombre admissibles	640	75	275	440
Nombre absents	70	5	27	48
Pourcentage d'absents par rapport au nombre d'admissibles	10,9 %	6,7 %	9,8 %	10,9 %

Notes moyennes obtenues pour les épreuves orales

Note moyenne	**EPREUVE 1**	Choix du candidat Français	Choix du candidat Mathéma-tiques	**EPREUVE 2**	EPS	Entretien
Global (Public et privé)	**13,6 /20**	13,6 / 20	13,6 / 20	**12,8 /20**	5,1 / 8	7,7 / 12
Public	**13,54**	13,3	13,6	**12,83**	5,11	7,72
Privé	**14,23**	14,5	14,1	**12,08**	4,86	7,22

A l'épreuve 1, cinq candidats ont obtenu la note éliminatoire de 0/20 dont 1 en français et 4 en mathématiques. Pour ces candidats, le jury a conclu à un niveau de connaissances très insuffisant par rapport aux attendus de l'épreuve et incompatible avec le métier de professeur des écoles. Neuf candidats ont obtenu 20/20 (dont deux en français et 7 en mathématiques).

Concernant l'épreuve 2, huit candidats ont obtenu la note éliminatoire de 0/8 en EPS. Treize candidats ont obtenu la note éliminatoire de 0/12 à l'entretien. Pour l'ensemble des deux parties, six candidats ont obtenu la note 0 à la seconde épreuve d'admission.

Soixante-deux candidats ont obtenu la note de 20/20 à la seconde épreuve d'admission. Quatre-vingt-onze candidats ont obtenu 8/8 en EPS et quatre-vingt-quatre ont obtenu 12/12 en entretien.

A l'issue des épreuves d'admission, 289 candidats ont été déclarés admis et 30 candidats inscrits sur la liste complémentaire (25 pour le concours externe public et 5 pour le concours externe privé).

Tableau des notes des admis

	CRPE Externe public	CRPE Externe Privé
Note 1er admis sur 320	308,4	299,88
Note dernier admis sur 320	216,25	217,4
Note premier non admis sur 320	216,2	216,25

Notes du premier et du dernier admis (sur 20)

	CRPE Externe Public				CRPE Externe Privé			
	Admissibilité		Admission		Admissibilité		Admission	
	Epreuve 1	Epreuve 2	Epreuve 1	Epreuve 2	Epreuve 1	Epreuve 2	Epreuve 1	Epreuve 2
Premier admis	19,88	16,333	20	20	18,5	15,793	20	20
Dernier admis	16,25	10,667	17	6	14,88	12,667	9	20

Profil des admis

L'analyse des diplômes des candidats admis révèle une grande diversité de parcours.

Les candidats titulaires d'une licence obtiennent un taux d'admission particulièrement élevé (46,9%). À l'inverse, les titulaires d'un master MEEF, bien que mieux formés pédagogiquement, ont un taux d'admission plus faible (23%), ce qui s'explique, en grande partie, par l'obtention du CRPE BAC +5 pour 175 candidats admissibles au CRPE BAC + 3.

La répartition par genre parmi les admis montre une surreprésentation féminine encore plus marquée que parmi les présents, avec 87% de femmes contre 13% d'hommes.

Retour au sommaire

PREMIERE EPREUVE D'ADMISSIBILITE

L'arrêté du 17 avril 2025 précise les modalités de la première épreuve d'admissibilité :

L'épreuve vise à évaluer les connaissances disciplinaires en français et en mathématiques du candidat.

Elle comporte deux parties indépendantes.

La première partie de l'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) n'excédant pas cinq cents mots. Elle comporte trois phases :

- *Une phase consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;*
- *Une phase consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;*
- *Une phase consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un court développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.*

La seconde partie de l'épreuve porte sur les mathématiques. Le sujet est constitué de plusieurs exercices ou problèmes. L'épreuve permet d'apprécier la connaissance des notions du programme et l'aptitude à les mobiliser. Elle sollicite également les capacités de raisonnement et d'expression écrite du candidat.

L'épreuve est notée sur 20, chaque partie compte pour 10 points.

Une note égale ou inférieure à 2,5 sur l'une des deux parties est éliminatoire.

https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-ecrites-et-rapports-des-jurys-des-crpe-1163

Retour au sommaire

PREMIERE EPREUVE D'ADMISSIBILITE - PREMIERE PARTIE : FRANÇAIS

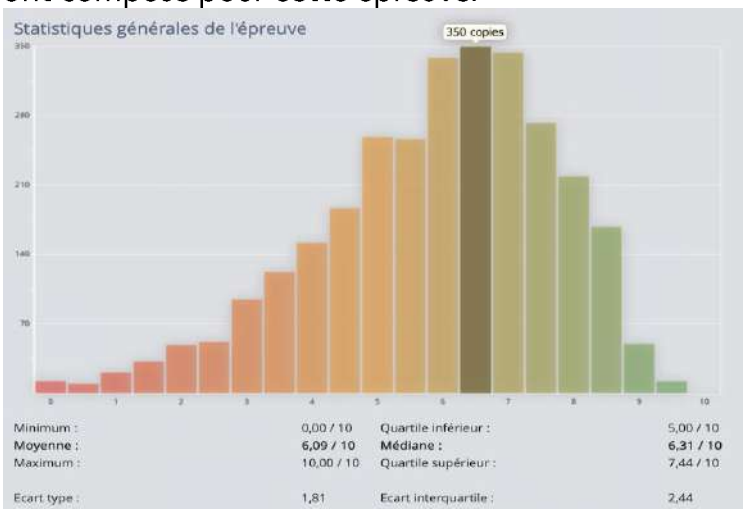
L'épreuve vise à évaluer les connaissances disciplinaires du candidat. La partie de français, notée sur 10 points, comporte trois parties :

- Une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- Une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- Une partie de réflexion et de développement prenant appui sur le texte support.

Le texte proposé aux candidats est un extrait du roman *Au Bonheur des Dames* d'Émile Zola, publié en 1883. Ce passage, centré sur les transformations urbaines du Paris haussmannien et sur les bouleversements engendrés par la modernité permettait aux candidats de mobiliser à la fois leurs connaissances linguistiques, leur culture littéraire et leurs capacités de réflexion.

Résultats de l'épreuve

3 006 candidats ont composé pour cette épreuve.



La moyenne obtenue à la partie de français est de 6,09/10, pour une médiane de 6,31/10. Les résultats s'échelonnent de 0 à 10/10. Le premier quartile se situe à 5,00/10 et le troisième à 7,44/10, traduisant une dispersion modérée des résultats.

La distribution des notes montre une concentration importante des copies entre 5 et 7,5/10, avec un pic autour de 6,5/10, révélant une maîtrise globalement satisfaisante des attendus, mais également des marges de progression importantes dans la précision de l'analyse grammaticale et dans la qualité de l'expression écrite.

Qualité de la langue écrite

Le jury rappelle l'importance accordée à la maîtrise de la langue écrite dans un concours destiné au recrutement de futurs professeurs des écoles. La qualité de l'expression, la correction syntaxique, la précision du vocabulaire ainsi que la maîtrise de l'orthographe grammaticale et lexicale constituent des exigences fondamentales.

Les copies les plus réussies se distinguent par une rédaction claire, précise et soignée. À l'inverse, certaines productions restent pénalisées par des erreurs récurrentes

d'accord, des confusions grammaticales, une ponctuation défaillante ou une syntaxe parfois proche de l'oral.

Le jury invite les candidats à consacrer un temps suffisant à la relecture de leur copie afin de corriger les erreurs les plus manifestes et d'améliorer la qualité rédactionnelle de leur propos.

Étude de la langue

Cette partie portait sur des notions fondamentales de la grammaire scolaire : identification des temps et des modes verbaux, réécriture avec changement de nombre du sujet, analyse de la nature et de la fonction de mots ou groupes de mots et délimitation des propositions d'une phrase complexe.

Dans l'ensemble, les candidats témoignent d'une préparation sérieuse. Les exercices de repérage des temps et des modes verbaux ainsi que la réécriture ont été globalement réussis.
En revanche, les questions nécessitant une analyse grammaticale plus fine se sont révélées plus discriminantes. La distinction entre nature et fonction demeure fragile pour un nombre important de candidats. Les analyses de phrases complexes donnent également lieu à des approximations, notamment dans l'identification de la proposition subordonnée relative et de la proposition subordonnée circonstancielle de temps.

Les meilleures copies sont celles qui témoignent d'une véritable rigueur de raisonnement grammatical, d'une maîtrise de la terminologie et d'une présentation claire des analyses.

Le jury encourage les futurs candidats à consolider les connaissances fondamentales de la grammaire scolaire et à s'appuyer sur les ouvrages de référence publiés sur Éduscol, notamment *Grammaire du français – Terminologie grammaticale* et *La grammaire du français du CP à la 6e*.

Lexique et compréhension lexicale

Les questions proposées invitaient les candidats à expliciter le sens d'une expression figurée, à analyser la formation d'un mot construit et à mobiliser des connaissances de morphologie lexicale.
Si une majorité de candidats est parvenue à proposer un sens globalement satisfaisant des expressions étudiées, les réponses demeurent souvent approximatives et insuffisamment justifiées par le contexte.

L'analyse morphologique du mot « immobile » a donné lieu à de nombreuses confusions entre préfixe, radical et famille de mots. La notion de préfixation ainsi que la connaissance du sens des principaux préfixes restent parfois fragiles.

Les candidats les plus solides sont ceux qui parviennent à articuler connaissances lexicales et compréhension du texte. Ils montrent que le travail sur le lexique participe pleinement à la construction du sens et mobilisent avec pertinence les indices contextuels et les procédés d'écriture employés par l'auteur.

Réflexion et développement

Le sujet invitait les candidats à s'interroger sur les changements engendrés par la modernité et sur les réactions qu'ils suscitent.

La formulation volontairement ouverte permettait de multiples approches et autorisait des exemples variés, empruntés à la littérature, à l'histoire, aux arts ou à l'expérience personnelle des candidats.

Le jury n'attendait ni un plan imposé ni un traitement exclusivement dialectique du sujet. En revanche, il était attendu un propos structuré, argumenté et prenant appui sur le texte de Zola.

De nombreux candidats ont proposé des développements cohérents et organisés. Toutefois, certains se sont contentés d'une juxtaposition d'opinions personnelles ou d'exemples peu exploités, sans véritable démonstration.

L'appui sur le texte source demeure souvent insuffisant. Peu de candidats mobilisent précisément l'extrait proposé pour étayer leur réflexion, alors même que celui-ci offre de nombreuses pistes de questionnement autour du progrès, de la transformation des villes, de la disparition d'un monde ancien ou encore des tensions entre tradition et modernité.

Les meilleures copies sont celles qui articulent avec finesse le texte de Zola, des références culturelles pertinentes et une réflexion personnelle nuancée. Elles témoignent d'une culture générale solide et d'une réelle capacité à construire un raisonnement argumenté.

Recommandations

Le jury recommande aux futurs candidats de :

- Consolider leurs connaissances grammaticales fondamentales et maîtriser la terminologie grammaticale ;
- Distinguer avec précision les notions de nature et de fonction ;
- Développer leurs connaissances en morphologie lexicale et en compréhension du lexique en contexte ;
- Fréquenter régulièrement des œuvres littéraires et enrichir leur culture générale ;
- S'entraîner à rédiger des développements argumentés, organisés et étayés par des exemples précis ;
- Accorder une attention particulière à la qualité de l'expression écrite et à la correction de la langue ;
- Prendre le temps de relire attentivement leur copie avant de la rendre.

L'épreuve a permis de distinguer les candidats disposant de connaissances disciplinaires solides, capables de mobiliser leurs savoirs avec rigueur et de construire une réflexion personnelle nourrie par une culture littéraire diversifiée.

Retour au sommaire

PREMIERE EPREUVE D'ADMISSIBILITE - SECONDE PARTIE : MATHEMATIQUES

Cadre général de l'épreuve

La partie mathématiques de la première épreuve d'admissibilité du CRPE L3 vise à évaluer les connaissances disciplinaires des candidats, leur capacité à mobiliser les notions du programme, ainsi que leurs aptitudes au raisonnement et à l'expression écrite en mathématiques. Le sujet était constitué de cinq exercices indépendants, portant sur différents domaines : probabilités, suites et motifs évolutifs, géométrie, arithmétique, nombres décimaux, fractions et repérage sur une droite graduée.

L'épreuve de mathématiques était notée sur 10 points. Une note strictement inférieure à 2,5/10 était éliminatoire. La calculatrice était autorisée. Le sujet précisait que, sauf mention contraire, chaque réponse devait être justifiée.

Appréciation générale des copies

Le jury constate que l'épreuve a été globalement accessible aux candidats disposant de connaissances mathématiques solides et d'une capacité à organiser leur raisonnement. Les exercices les plus directs ont été plutôt bien réussis, en particulier lorsqu'ils mobilisaient des procédures déjà identifiées ou des calculs immédiats.

Cependant, les copies révèlent de manière récurrente plusieurs fragilités :

- un manque de rigueur dans la justification des réponses ;
- des raisonnements parfois incomplets ou non menés à leur terme ;
- des difficultés à utiliser un vocabulaire mathématique précis ;
- une lecture parfois insuffisamment précise des consignes conduisant à des réponses incomplètes ;
- des fragilités dans l'usage des écritures fractionnaires, des notations et des encadrements.

Le jury souligne que la réussite en mathématiques ne repose pas uniquement sur l'obtention d'un résultat numérique juste. La capacité à expliciter une démarche, à choisir une propriété pertinente, à organiser les étapes d'un raisonnement et à conclure clairement constitue un attendu essentiel de l'épreuve.

Analyse par exercice

Exercice 1 – Probabilités et tableau à double entrée – 2 points

L'exercice portait sur une situation d'enquête auprès de 300 élèves concernant la pratique d'un sport et d'un instrument de musique. Les candidats devaient compléter un tableau à double entrée, calculer une probabilité d'union puis une probabilité conditionnelle exprimée sous forme de fraction irréductible.

La première question a été globalement bien réussie. La plupart des candidats ont su exploiter les informations explicites de l'énoncé pour compléter le tableau, notamment le calcul des 120 élèves pratiquant un sport, des 75 élèves pratiquant un instrument et des 45 élèves pratiquant les deux activités.

Les difficultés apparaissent davantage dans les questions 2 et 3. Pour la probabilité qu'un élève pratique au moins l'une des deux activités, certains candidats n'ont pas su identifier correctement l'ensemble de référence ou ont oublié une partie de l'union. La probabilité attendue était 150/300, soit 1/2. Pour la probabilité qu'un élève pratiquant un sport pratique aussi un instrument, le changement d'univers a été source d'erreurs : plusieurs copies ont conservé 300 comme dénominateur au lieu de raisonner sur les 120 élèves pratiquant un sport. La réponse attendue était 45/120, soit 3/8.

Le jury recommande aux futurs candidats de bien identifier l'univers de référence avant tout calcul de probabilité, en particulier lorsque l'énoncé précise que l'on choisit un élève « parmi » un groupe donné.

Exercice 2 – Motif évolutif, tableur et expression littérale – 2 points

L'exercice portait sur un motif évolutif dont le nombre de carreaux augmentait de trois à chaque étape. Les candidats devaient décrire l'évolution, déterminer le nombre de carreaux aux étapes 5 et 20, proposer une formule de tableur, exprimer le nombre de carreaux en fonction de n, puis déterminer si le motif pouvait comporter exactement 100 ou 2 000 carreaux.

Les deux premières questions ont été généralement réussies. De nombreux candidats ont repéré l'ajout de trois carreaux à chaque étape et ont correctement déterminé les valeurs 13 pour l'étape 5 et 58 pour l'étape 20.

Les difficultés se concentrent sur le passage à la généralisation. La formule de tableur a parfois été mal écrite ou confondue avec une formule algébrique. L'expression $3n - 2$ n'a pas toujours été trouvée ; on observe notamment des réponses de type $3n + 1$ ou des formules construites à partir de $n + 1$, révélant une difficulté à articuler le rang de l'étape et le nombre de carreaux.

La dernière question a été plus discriminante. Les candidats devaient résoudre ou raisonner sur les équations $3n - 2 = 100$ et $3n - 2 = 2000$. L'étape 34 permettait d'obtenir 100 carreaux, tandis que 2000 carreaux n'étaient pas atteignables car 2002 n'est pas divisible par 3.

Le jury invite les candidats à s'entraîner davantage au passage d'une situation figurée à une expression littérale, puis à l'exploitation de cette expression pour résoudre un problème.

Exercice 3 – Géométrie : pentagones, angles et théorème de Pythagore – 2,5 points

Cet exercice comportait deux parties. La première portait sur un pentagone régulier inscrit dans un cercle ; la seconde sur un pentagone particulier permettant de mobiliser les propriétés des triangles rectangles isocèles et le théorème de Pythagore.

Les candidats ont souvent réussi à mobiliser certains résultats attendus, en particulier le théorème de Pythagore dans la deuxième partie. Les calculs conduisant à $JL = \sqrt{200}$ ont été assez fréquemment menés correctement.

En revanche, les justifications géométriques sont souvent restées insuffisantes. Dans la première partie, certains candidats ont eu des difficultés à expliquer pourquoi l'angle au centre mesurait 72°, ou à s'appuyer sur le fait que les rayons d'un cercle ont la même longueur pour caractériser le triangle OCD comme isocèle. La détermination de l'angle DCB et de la somme des angles du pentagone a donné lieu à des erreurs

notables, notamment des confusions entre la somme des angles d'un triangle, d'un pentagone ou de l'ensemble des angles visibles sur la figure.

Dans la seconde partie, le jury relève des confusions entre triangle rectangle, triangle isocèle et triangle équilatéral. Certains candidats identifient correctement le caractère rectangle des triangles JKL et LMN mais omettent le caractère isocèle, pourtant nécessaire pour justifier complètement la démarche. La justification de l'égalité JL = LN n'est pas toujours explicitée.

Le jury rappelle que la géométrie exige une mobilisation précise des définitions et propriétés. Un résultat visuellement plausible ne constitue pas une démonstration.

Exercice 4 – Vrai/Faux : nombres, divisibilité, pourcentages, décimaux – 1,75 point

Cet exercice demandait d'indiquer si quatre affirmations étaient vraies ou fausses et de justifier chaque réponse. Il s'est révélé être l'exercice le plus difficile et le moins bien réussi de l'épreuve.

Les difficultés tiennent d'abord à la nature même de l'exercice : il ne suffisait pas de donner une réponse, il fallait produire une justification mathématique. Or, de nombreuses copies se limitent à une paraphrase de l'énoncé, à une intuition ou à un exemple isolé, sans raisonnement suffisant.

Pour l'affirmation 1, plusieurs candidats ont mal interprété la formulation « nombre de dizaines » ou ont confondu chiffre des dixièmes et chiffre des dizaines. La réponse attendue était fausse, avec trois valeurs possibles : 123,1 ; 126,2 ; 129,3.

Pour l'affirmation 2, relative aux multiples de 4 et de 10, le contre-exemple 20 permettait d'invalider l'affirmation. Beaucoup de candidats n'ont pas su mobiliser efficacement le contre-exemple comme outil de preuve.

L'affirmation 3, portant sur deux offres promotionnelles, a posé de grandes difficultés. De nombreux candidats ont comparé les offres de manière intuitive, sans ramener les prix à une même quantité de produit. Le raisonnement attendu consistait à comparer le prix unitaire : 0,75p pour l'offre 1 contre 2/3p pour l'offre 2. Les deux promotions n'étaient donc pas équivalentes.

L'affirmation 4, relative au quotient d'un nombre décimal par 4, a été très rarement justifiée de manière générale. Beaucoup de candidats ont proposé un ou plusieurs exemples, ce qui ne permet pas de démontrer une propriété générale. La justification pouvait s'appuyer sur l'écriture d'un nombre décimal sous la forme $a/10^n$ ou sur le fait que diviser par 4 revient à multiplier par 0,25.

Le jury insiste sur un point essentiel : pour démontrer qu'une affirmation générale est vraie, un exemple ne suffit jamais. Pour démontrer qu'une affirmation générale est fausse, un contre-exemple pertinent suffit.

Exercice 5 – Droite graduée, fractions, décimaux et encadrement – 1,75 point

L'exercice portait sur la lecture d'abscisses sur une droite graduée, la détermination de milieux de segments, puis l'appartenance de points à un segment à partir de leurs abscisses.

Les premières questions ont été globalement bien réussies. Les abscisses de A et B, respectivement 1/2 et 11/8, ont souvent été correctement identifiées, parfois sous

forme décimale. Les milieux des segments [OA] et [OB] ont également été assez bien traités.

La dernière question a été plus délicate. Les candidats devaient proposer une démarche permettant de déterminer si les points C et D appartenaient au segment [AB], avec c = 0,45 et d = 4/3. La réponse attendue consistait à comparer les abscisses aux bornes du segment : C n'appartient pas à [AB] car 0,45 < 0,5, tandis que D appartient à [AB] car 1/2 < 4/3 < 11/8.

Le jury constate que les candidats utilisent majoritairement l'écriture décimale plutôt que l'écriture fractionnaire. Cette stratégie peut être efficace, mais elle devient fragile lorsque les comparaisons exigent un encadrement rigoureux. Plusieurs copies ne comparent qu'une seule borne du segment ou ne concluent pas explicitement sur l'appartenance du point.

Conseils aux futurs candidats

À l'issue de cette analyse, le jury formule plusieurs recommandations pour les futurs candidats :

- Maîtriser les fondamentaux des nombres, fractions, décimaux, pourcentages, probabilités et propriétés géométriques. Une révision systématique des bases est indispensable,
- Lire précisément chaque consigne et identifier ce qui est demandé : calculer, justifier, démontrer ou conclure. Une lecture attentive permet d'éviter les hors-sujet et les réponses incomplètes,
- Distinguer clairement un exemple, un contre-exemple et une démonstration générale. Cette distinction est cruciale pour les exercices de type vrai/faux,
- Structurer les réponses en trois temps : données utilisées, calcul ou propriété mobilisée, conclusion explicite. Cette structure permet aux correcteurs de suivre facilement le raisonnement,
- Utiliser un vocabulaire mathématique précis. Les imprécisions terminologiques peuvent nuire à la clarté de la démonstration,
- Éviter les justifications excessivement longues ou hors sujet. Il vaut mieux une réponse courte et précise qu'un développement confus,
- Soigner la présentation, la numérotation des questions et la lisibilité de la copie. Une copie bien présentée facilite la correction et donne une bonne impression générale,
- S'entraîner à rédiger des raisonnements courts, rigoureux et complets. La concision et la rigueur sont des qualités essentielles en mathématiques.

Les jurys rappellent enfin que les qualités attendues ne sont pas seulement techniques. Une copie réussie est une copie dans laquelle les résultats sont exacts, mais aussi justifiés, organisés et exprimés dans un langage mathématique clair et précis.

Retour au sommaire

SECONDE EPREUVE D'ADMISSIBILITE

L'épreuve porte sur les autres domaines d'enseignement de l'école primaire à l'exception de l'EPS. Elle permet d'apprécier les connaissances du candidat et ses capacités d'analyse et de réflexion en histoire-géographie et enseignement moral et civique, en sciences et technologie, en arts (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts) et en langue vivante.

Le candidat répond à des questions dans trois domaines de son choix parmi les quatre domaines listés ci-dessus ayant trait à des notions inscrites au programme du concours. En histoire-géographie et enseignement moral et civique, les questions permettent une évaluation de la maîtrise de repères spatiaux, chronologiques et de connaissances fondamentales dans les trois disciplines, et des aptitudes du candidat à répondre aux questions posées en rédigeant de manière claire et argumentée ou à compléter, selon la demande, une carte, un croquis, un schéma, ou une frise chronologique. Les questions sont de nature variée dans leur formulation, et peuvent porter, le cas échéant, sur des documents de nature diverse.

En sciences et technologie, le candidat devra répondre à plusieurs questions relevant des disciplines physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie. Ces questions pourront s'appuyer sur un ensemble de documents, de nature diverse, et de données à exploiter. Elles viseront à évaluer les connaissances du candidat et ses compétences, notamment celles relatives aux démarches scientifiques et technologiques mises en œuvre dans ces disciplines.

En arts, au titre d'une session, le programme du concours détermine deux composantes parmi les trois enseignements : arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts. A partir de documents de nature diverse, les questions visent à apprécier la culture générale artistique des candidats, leur capacité à articuler connaissances et réflexion, à analyser l'expérience de la rencontre avec les œuvres.

La partie langue vivante de l'épreuve vise à apprécier les connaissances et les compétences du candidat au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). A partir de documents, de nature diverse, ancrés dans la culture de l'aire linguistique concernée des questions de compréhension sont posées et le candidat est invité à construire un texte de 120 mots environ.

Langues : allemand, anglais, espagnol, italien au choix du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-ecrites-et-rapports-des-jurys-des-crpe-1163

SECONDE EPREUVE D'ADMISSIBILITE - *Discipline Histoire-géographie et EMC*

L'épreuve d'histoire-géographie et enseignement moral et civique (EMC) visait à évaluer la maîtrise des repères chronologiques et spatiaux, la capacité à analyser des documents, ainsi que la connaissance des valeurs républicaines et des missions de l'école. Cette épreuve, notée sur 20 points, était composée de questions variées portant sur ces trois disciplines.

Histoire

La partie histoire portait principalement sur le régime de Vichy, un sujet central dans les programmes du cycle 4. Les meilleures copies se sont distinguées par une bonne maîtrise des repères chronologiques et des notions fondamentales relatives à cette période.

Les candidats les plus solides ont su caractériser précisément ce régime en mobilisant un vocabulaire historique approprié, tel que "État français", "collaboration", "antisémitisme d'État" ou "régime autoritaire". Ils ont également su contextualiser les faits dans le cadre de la Seconde Guerre mondiale, en distinguant clairement le régime de Vichy des autres événements de la période, comme l'Occupation, la Résistance ou la Libération.

Cependant, de nombreuses erreurs ont été observées concernant les repères chronologiques et les notions essentielles. Des confusions ont notamment été relevées entre le régime de Vichy, l'Occupation, la Résistance et la Libération, voire avec la Première Guerre mondiale. Certains contresens historiques particulièrement marqués ont également été relevés, comme l'affirmation que "Pétain a libéré la France", ce qui inverse complètement les rôles historiques.

Les jurys recommandent aux futurs candidats de réviser attentivement les dates clés (10 juillet 1940 pour le vote des pleins pouvoirs, 16 juillet 1942 pour la rafle du Vél' d'Hiv') et les concepts fondamentaux ("État français", "Révolution nationale", "collaboration"). Ils soulignent également l'importance de distinguer clairement les différents acteurs et événements de cette période complexe.

Géographie

La partie géographie évaluait la maîtrise du langage cartographique et des grands repères spatiaux. Les meilleures cartes se sont distinguées par un titre pertinent, une légende organisée et hiérarchisée, ainsi que des figurés adaptés au phénomène représenté.

Les candidats les plus performants ont su spatialiser les phénomènes avec précision, rendre compte des contrastes de répartition de la population et mobiliser les principaux repères du territoire français. Le soin apporté à la réalisation graphique a également contribué à la qualité des productions.

Cependant, de nombreuses productions ne respectaient pas pleinement les attendus méthodologiques de l'exercice cartographique. Les erreurs les plus fréquentes concernaient l'absence ou l'imprécision du titre, des légendes incomplètes ou

insuffisamment organisées, des figurés inadaptés, une utilisation limitée ou inappropriée des couleurs et des erreurs de localisation.

Les jurys recommandent aux candidats de respecter scrupuleusement les conventions cartographiques : un titre doit être précis et informatif, la légende doit être organisée par thèmes avec des symboles clairs et les figurés doivent être adaptés aux phénomènes représentés. Ils soulignent également l'importance de connaître les grands repères spatiaux français et de savoir les localiser sur une carte.

Enseignement Moral et Civique (EMC)

La partie EMC évaluait la capacité des candidats à mobiliser les valeurs de la République, à comprendre les missions de l'école et à analyser des documents institutionnels. Les meilleures copies se sont distinguées par une bonne compréhension des valeurs républicaines et des finalités de l'enseignement moral et civique.

Les candidats les mieux préparés ont développé une argumentation structurée, pris du recul par rapport aux documents et illustré leurs propos à l'aide d'exemples concrets issus de la pratique éducative ou du fonctionnement de l'institution scolaire. La mobilisation pertinente de références institutionnelles ou réglementaires a également été valorisée.

Cependant, de nombreux candidats ont montré une méconnaissance des dispositifs institutionnels, notamment du programme pHARe (prévention du harcèlement), du vademecum de la laïcité ou des enjeux liés à la protection des données (RGPD). Les réponses sont souvent restées descriptives, sans analyse critique ni proposition concrète de mise en œuvre pédagogique.

Les jurys recommandent aux candidats de se familiariser avec les textes officiels, tels que le vademecum de la laïcité ou le programme pHARe et de préparer des exemples concrets de mise en œuvre en classe. Ils soulignent l'importance de relier les situations étudiées aux missions de l'école et aux finalités de l'enseignement moral et civique.

Conseils généraux pour l'épreuve d'histoire-géographie-EMC

Pour améliorer leurs performances à cette épreuve, les jurys recommandent aux futurs candidats de :

- Maîtriser les repères historiques et géographiques fondamentaux inscrits dans les programmes du cycle 4,
- S'assurer de la bonne compréhension des notions et concepts clés, en évitant les confusions entre périodes ou concepts proches,
- Acquérir une culture historique, géographique et civique solide permettant de contextualiser les phénomènes étudiés,
- Exploiter pleinement l'ensemble des documents présentés, en évitant la simple paraphrase et en développant une analyse critique,
- Structurer les réponses en organisant clairement les idées, en distinguant constat, analyse et interprétation,
- Appuyer l'argumentation sur les documents tout en mobilisant des connaissances personnelles,

- S'entraîner à la réalisation de cartes simples, lisibles et conformes aux conventions cartographiques,
- Approfondir la connaissance du système éducatif, des programmes et des textes de référence, notamment en EMC,
- Préparer des exemples concrets de mise en œuvre pédagogique pour illustrer les propos,
- Soigner la présentation des copies, en veillant à la lisibilité de l'écriture et à l'organisation des réponses.

Retour au sommaire

SECONDE EPREUVE D'ADMISSIBILITE - *Discipline Sciences et Technologie*

Constats et conseils concernant les questions relatives aux connaissances scientifiques

Les meilleures copies témoignent d'une maîtrise satisfaisante des connaissances scientifiques attendues et d'une capacité à mobiliser ces connaissances avec précision. Dans l'ensemble, le sujet n'était pas difficile. La question 2 a été échouée pour une grande partie. Pour la question 6, la comparaison des résultats est souvent absente et les candidats interprètent directement.

Les copies les plus fragiles révèlent des confusions notionnelles, des approximations lexicales ou l'introduction d'éléments scientifiquement erronés qui affaiblissent fortement la réponse. Le jury observe que certains candidats ne vont pas au terme du raisonnement demandé, notamment dans les questions de calcul ou dans l'exploitation des données fournies. Il attend des candidats qu'ils mobilisent un vocabulaire scientifique rigoureux, qu'ils distinguent clairement les notions en jeu et qu'ils vérifient la cohérence scientifique de leurs réponses.

Constats et conseils concernant les questions disciplinaires

Les copies les plus convaincantes sont celles qui ne se limitent pas à une restitution descriptive, mais qui mettent en évidence la logique d'analyse attendue et les apprentissages scientifiques sous-jacents. À l'inverse, certaines copies demeurent trop descriptives, peinent à exploiter réellement les documents et ne font pas apparaître la démarche de raisonnement attendue.

Le jury constate également que l'analyse de situations expérimentales est parfois insuffisamment structurée : l'observation, la comparaison et la conclusion ne sont pas toujours clairement distinguées. Il attend des candidats qu'ils explicitent davantage la portée didactique des situations proposées et qu'ils construisent leurs réponses selon une démarche ordonnée et rigoureuse.

Constats et conseils concernant les questions relatives à la rédaction et à la mise en forme des réponses

Les meilleures copies se distinguent par une rédaction claire, structurée et directement centrée sur la question posée. Dans les copies les plus faibles, la formulation manque de précision, la justification est insuffisamment développée ou la présentation nuit à la lisibilité de la réponse. Les correcteurs ont relevé que des schémas trop chargés, mal fléchés ou insuffisamment lisibles limitent la compréhension, même lorsque l'idée générale est présente.

Il est conseillé aux candidats de veiller à la lisibilité de leur copie, à la simplicité et à la pertinence des schémas, ainsi qu'à la structuration explicite de chaque réponse autour d'une idée scientifique clairement formulée et justifiée.

Retour au sommaire

SECONDE EPREUVE D'ADMISSIBILITE - *Discipline Arts*

L'épreuve en arts comportait deux composantes : arts plastiques et éducation musicale.

Les candidats ont démontré une bonne capacité d'analyse globale des œuvres proposées. Ils parviennent à identifier les éléments visibles ou audibles et à en dégager une première interprétation. Cependant, cette analyse reste souvent superficielle ou incomplète, notamment en raison de lacunes dans les connaissances théoriques et culturelles.

En arts visuels

Certains candidats commettent des anachronismes, ce qui révèle une méconnaissance des contextes de création des œuvres (période, mouvement artistique, influences culturelles).

Une meilleure maîtrise des repères historiques et des courants artistiques est indispensable pour situer une œuvre dans son époque et éviter les erreurs d'interprétation.

L'analyse technique reste insuffisante. Elle devrait être multidimensionnelle et inclure les dimensions, les matières et les techniques utilisées, les gestes et outils, l'analyse des couleurs ou encore la composition de l'œuvre voulue par l'artiste. Il s'agit alors de relier ces aspects techniques à une interprétation globale de l'œuvre, en lien avec son contexte et son intention.

Il est conseillé de renforcer les connaissances culturelles (étude des mouvements artistiques), connaître les artistes majeurs et comprendre les contextes historiques et sociaux. L'utilisation d'une grille d'analyse incluant tous les aspects techniques pourrait, avec les éléments d'appréciation, permettre une interprétation globale de l'œuvre.

En éducation musicale

Les candidats devaient définir le romantisme musical et en expliquer les caractéristiques. Cette attente n'a pas toujours été remplie, ce qui montre un manque de maîtrise des concepts clés. La musique romantique repose sur trois piliers :

- L'expression du moi : La musique devient un exutoire émotionnel pour les compositeurs, qui y expriment leurs passions, tourments ou visions intérieures.
- L'inspiration littéraire : La musique raconte des histoires et s'inspire de récits ou de poèmes, créant un lien fort entre musique et narration.
- Le pouvoir évocateur des sons : les couleurs orchestrales sont utilisées pour créer un langage poétique, renforçant l'aspect émotionnel et descriptif de la musique.

Les candidats pouvaient argumenter leur ressenti et leur appréciation personnelle en s'appuyant sur ces principes. Une simple description ou une réaction subjective non étayée n'est pas suffisante.

Il est donc conseillé de maîtriser les définitions des courants musicaux et leurs spécificités (classique, romantique, moderne…) et de connaître les compositeurs emblématiques et leurs œuvres représentatives.

L'épreuve en arts évalue non seulement la capacité d'analyse des candidats, mais aussi leur culture générale, leur maîtrise des concepts théoriques et leur aptitude à argumenter de manière structurée.

Retour au sommaire

SECONDE EPREUVE D'ADMISSIBILITE-
Discipline Langue Vivante

Anglais

L'épreuve d'anglais a globalement été bien réussie par les candidats, avec des copies qui ont su articuler compréhension et analyse. Les meilleures productions ne se sont pas contentées de citer le texte, mais en ont restitué le sens avec précision, en traitant de manière équilibrée les avantages et les inconvénients demandés dans la consigne d'expression.

Cependant, plusieurs points de vigilance ont été identifiés. Certains candidats ont proposé des réponses lacunaires, notamment dans la partie compréhension, où des éléments factuels importants ont parfois été omis. Des erreurs de syntaxe et de grammaire de base ont également été relevées, rendant parfois le propos difficile à comprendre malgré une compréhension globale correcte.

Un point particulièrement pénalisant a concerné le non-respect des contraintes formelles, notamment le nombre de mots (120-150 mots). Les copies trop courtes ou, au contraire, dépassant largement la limite imposée, ont systématiquement été pénalisées. Enfin, certains candidats ont omis de traiter une partie de la consigne, comme les inconvénients d'une situation, limitant ainsi l'accès aux meilleures notes.

Pour les futures sessions, les correcteurs conseillent aux candidats de lire attentivement les consignes de chaque question et de veiller à ce que chaque réponse soit étayée par des éléments précis tirés du texte. Ils recommandent également de gagner en esprit de synthèse, en apprenant à développer une pensée riche tout en restant dans le cadre du volume rédactionnel imposé. Une attention particulière doit être portée à la relecture pour corriger les erreurs de morphologie verbale, d'accords et de structure des phrases. Enfin, les candidats sont invités à s'entraîner à utiliser des connecteurs logiques pour structurer un plan équilibré.

Espagnol

L'épreuve d'espagnol a révélé des performances contrastées parmi les candidats. Les meilleures copies se sont distinguées par une rédaction fluide, un vocabulaire riche et précis, ainsi que par une bonne capacité à établir des liens pertinents entre le texte et le document iconographique.

Cependant, plusieurs points faibles ont été identifiés. Certains candidats ont eu tendance à paraphraser excessivement le texte au lieu de proposer une interprétation personnelle. Des erreurs grammaticales récurrentes ont été observées, notamment dans les accords sujet-verbe, l'utilisation des articles définis et indéfinis, ainsi que dans la conjugaison des verbes, particulièrement au subjonctif.

Un autre point problématique a concerné la méconnaissance du document iconographique, que beaucoup de candidats n'ont pas su exploiter pour enrichir leur réflexion. Les jurys ont également noté un manque de connaissances culturelles,

notamment concernant des figures importantes comme Léonard de Vinci ou des œuvres majeures comme le Canon de Vitruve.

Pour progresser, les candidats sont invités à revoir les règles essentielles de la grammaire espagnole, en insistant particulièrement sur l'utilisation des verbes de souhait, d'opinion ou de doute, qui sont suivis du subjonctif présent. Ils devraient également s'entraîner à interpréter personnellement les documents plutôt que de se contenter de les paraphraser et à exploiter tous les supports proposés, y compris les documents iconographiques. Enfin, une immersion dans la culture hispanophone, par la lecture de journaux, de magazines ou le visionnage de films, serait bénéfique pour enrichir leurs connaissances culturelles.

Allemand

Malgré un nombre relativement restreint de copies, le jury a pu apprécier la qualité globale des prestations des candidats. Les copies les plus réussies se distinguent par la clarté et la fluidité de la rédaction, tant dans la partie consacrée à la compréhension que dans celle dédiée à l'expression. Elles témoignent également d'une capacité à prendre du recul par rapport aux documents proposés et à développer une réflexion personnelle.

Les meilleures copies sont celles qui, dans la partie compréhension, ont su dépasser la simple restitution des informations pour proposer une prise de position argumentée. Dans la partie expression, les candidats les plus performants ont produit une tâche narrative développée, cohérente et de bonne qualité linguistique.

Le sujet proposé était tout à fait accessible aux candidats. Les différentes questions permettaient une progression logique, en commençant par un travail de contextualisation et d'explication avant d'amener progressivement les candidats à une analyse plus approfondie.

La partie compréhension a été globalement bien maîtrisée. La partie expression gagnerait toutefois en qualité si les candidats s'appuyaient davantage sur des exemples précis et ancrés dans la réalité afin d'étayer leur argumentation.

Italien

L'épreuve d'italien, bien que choisie par un nombre plus restreint de candidats, a globalement été assez bien réussie, avec une moyenne générale supérieure à celle des autres langues. Le texte et les questions étaient adaptés au niveau des candidats, et la compréhension écrite explicite était généralement bonne.

Cependant, certains candidats ont développé très peu leur propos, manquant parfois de lexique pour exprimer leurs idées. Des passages entiers ont été paraphrasés sans analyse personnelle et la question 4 de la partie compréhension a posé problème même aux meilleurs candidats.

Sur le plan linguistique, un manque crucial de lexique a été observé, appauvrissant la partie expression où les candidats peinaient à structurer leurs idées. Certains ont même créé des néologismes ou "italianisé" des mots français. La syntaxe et la grammaire étaient souvent défaillantes, avec des erreurs récurrentes sur les accords

sujet-verbe, les articles, les prépositions, les pluriels des noms et les règles d'élision et de troncation.

Les connaissances culturelles ont également fait défaut, notamment concernant la personnalité protéiforme de Léonard de Vinci, à la fois génie scientifique et artiste, et le sens de l'une de ses productions les plus célèbres, le canon de Vitruve.

Pour progresser, les candidats sont invités à revoir les règles essentielles de la grammaire italienne, y compris la conjugaison des temps de base comme le présent simple. Ils devraient également s'immerger dans la culture italophone en lisant des livres, des journaux ou des magazines italiens, en fréquentant des blogs, en participant à des événements culturels comme des projections de films italiens et en écoutant des podcasts. Une attention particulière devrait être portée à l'apprentissage du vocabulaire spécifique et à la compréhension des références culturelles.

Conseils généraux pour les épreuves de langues

Au-delà des spécificités de chaque langue, les jurys formulent plusieurs recommandations transversales pour les épreuves de langues vivantes :

- Développer une pratique régulière de la langue, à travers la lecture, l'écoute et l'expression, pour améliorer à la fois la compréhension et la production.
- Enrichir son vocabulaire en apprenant du lexique thématique (société, éducation, culture) et en notant les expressions utiles pour l'argumentation.
- S'entraîner à la rédaction de textes courts et structurés, en respectant les contraintes de longueur et en utilisant des connecteurs logiques.
- Pratiquer l'analyse de documents variés (textes, images, graphiques) pour développer une approche critique et personnelle.
- Se familiariser avec les aspects culturels des pays dont on étudie la langue, en explorant leur histoire, leur littérature, leurs traditions et leur actualité.
- Revoir systématiquement les règles de grammaire de base et s'entraîner à les appliquer dans des productions écrites.
- Préparer des modèles de plans pour les exercices d'expression, en veillant à équilibrer les différentes parties du sujet.
- S'habituer à relire attentivement ses productions pour corriger les erreurs et améliorer la clarté de l'expression.

Retour au sommaire

EPREUVES D'ADMISSION

Les épreuves d'admission du Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles (CRPE) 2026 représentaient une étape décisive dans le processus de sélection, permettant d'évaluer non seulement les connaissances disciplinaires des candidats, mais aussi leur capacité à les mobiliser de manière claire et structurée dans le cadre d'un oral. Ces épreuves, d'un coefficient total de 8 (5 pour l'Oral 1 et 3 pour l'Oral 2), revêtaient une importance particulière car elles offraient aux jurys l'opportunité d'apprécier des compétences difficiles à évaluer à l'écrit, telles que la qualité de l'expression orale, la capacité à interagir de manière professionnelle et l'aptitude à adopter une posture adaptée au métier d'enseignant.

PREMIERE EPREUVE D'ADMISSION

L'épreuve consiste en un exposé suivi d'un échange avec le jury.

L'exposé porte sur l'explicitation et la mobilisation d'une notion en français ou en mathématiques, s'appuyant sur un ou plusieurs documents fournis par le jury. L'échange permet au jury de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles à la suite de l'exposé et peut porter sur les connaissances disciplinaires connexes à la notion objet de l'exposé.

Les candidats choisissent au moment de l'inscription au concours le domaine d'enseignement faisant l'objet de l'exposé et des échanges : français ou mathématiques. L'épreuve vise à apprécier la capacité du candidat à s'exprimer clairement à l'oral, à construire un raisonnement et à interagir avec le jury.

Durée de préparation : une heure.

Durée de l'épreuve : une heure (exposé : vingt minutes, échange : quarante minutes).

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-ecrites-et-rapports-des-jurys-des-crpe-1163

Retour au sommaire

PREMIERE EPREUVE D'ADMISSION - *Français*

L'épreuve consiste en un exposé de vingt minutes portant sur l'explicitation et la mobilisation d'une notion en français, à partir d'un ou plusieurs documents fournis par le jury, suivi d'un échange de quarante minutes avec la commission.
Elle vise à apprécier la capacité du candidat à :

- S'exprimer avec clarté et précision à l'oral ;
- Construire un raisonnement organisé ;
- Mobiliser des connaissances disciplinaires ;
- Exploiter des documents de manière pertinente ;
- Interagir avec le jury et s'engager dans une réflexion argumentée.

Les dossiers proposés comportent deux à trois documents de nature variée (documents institutionnels, extraits d'ouvrages, productions d'élèves, textes de référence, etc.) destinés à nourrir la réflexion du candidat autour de la notion étudiée. Trois questions généralement complétées de sous-questions sont proposées aux candidats pour les aider à construire leur exposé.

Communication

La qualité de l'expression orale est globalement satisfaisante. Les candidats adoptent généralement une posture adaptée au concours et font preuve d'un investissement réel dans leur préparation.

Toutefois, des écarts importants demeurent entre les prestations. Certains candidats s'expriment avec aisance, utilisent un vocabulaire précis et conduisent leur propos avec fluidité. D'autres peinent à structurer leur pensée, multiplient les hésitations ou se réfugient dans un discours très récité, limitant ainsi la portée de leur argumentation.

Le jury a particulièrement apprécié les candidats capables de s'engager dans un échange authentique, d'écouter les questions posées et de faire évoluer leur réflexion au cours de l'entretien.

Exposé

Peu de candidats utilisent la totalité du temps imparti (20 minutes). Les présentations sont souvent relativement courtes (10 à 12 minutes).

La plupart des exposés s'appuient sur un plan apparent, mais l'organisation du propos demeure parfois perfectible. Les transitions entre les différentes parties sont peu marquées et les conclusions sont fréquemment absentes ou réduites à une simple reformulation. Or, la conclusion constitue un temps important de l'exposé : elle permet de mettre en évidence les principaux enjeux de la notion étudiée, de dégager les idées essentielles développées et, le cas échéant, d'ouvrir la réflexion sur des perspectives connexes.

L'exposé prend souvent la forme d'une succession de réponses aux questions soulevées par les documents, sans véritable problématisation ni fil directeur. Les candidats les plus convaincants sont ceux qui parviennent à construire un raisonnement progressif, à hiérarchiser les informations et à mettre en évidence les enjeux de la notion étudiée.

Une introduction permettant de définir la notion, de présenter les enjeux du sujet et d'annoncer la démarche retenue constitue un appui précieux pour la qualité de l'exposé.

Exploitation des documents

Les candidats montrent, dans l'ensemble, une bonne compréhension des documents proposés. Ceux-ci sont généralement identifiés et comparés.

En revanche, leur mise en relation demeure souvent superficielle. Les documents sont davantage juxtaposés qu'articulés au service d'une démonstration. L'analyse est parfois remplacée par la paraphrase ou par une présentation linéaire des textes.

Les meilleures prestations sont celles qui s'appuient sur les documents pour construire un raisonnement, mettre en perspective différents points de vue et illustrer les enjeux de la notion étudiée.

Maîtrise disciplinaire

Les candidats témoignent, dans leur majorité, d'un travail sérieux de préparation et disposent de connaissances de base sur les notions au programme.

Toutefois, la maîtrise des concepts disciplinaires reste parfois fragile. Certaines notions sont énoncées sans être véritablement définies, contextualisées ou illustrées par des exemples pertinents. L'exemplification apparaît pourtant indispensable pour témoigner d'une compréhension approfondie des concepts évoqués.

Les candidats les plus solides sont ceux qui mobilisent des références littéraires, culturelles voire historiques pour contextualiser leur propos dans les sujets relatifs à la compréhension, établissent des liens entre les différentes dimensions de la notion étudiée et sont capables de réinvestir leurs connaissances dans des situations nouvelles ou des questionnements complémentaires. Ils parviennent notamment à mettre en évidence les liens entre les différents domaines du français, en particulier entre l'étude de la langue et la compréhension des textes. Ces candidats montrent que les connaissances grammaticales, lexicales ou syntaxiques ne constituent pas des savoirs isolés, mais qu'elles participent pleinement à la construction du sens et au développement des compétences de lecteur.

Une lecture à voix haute maîtrisée, respectant la ponctuation, les groupes syntaxiques et la prosodie, constitue un témoignage de la bonne compréhension du texte par le candidat

Entretien avec le jury

L'entretien constitue un temps d'échange visant à approfondir ou à préciser certains éléments de l'exposé. Il permet également d'apprécier la capacité du candidat à raisonner, à argumenter et à mobiliser ses connaissances de manière agile.

Le jury a observé que certains candidats restent fortement attachés à un discours préparé et peinent à s'engager dans une réflexion plus ouverte. Ils mobilisent des

connaissances mémorisées, mais éprouvent des difficultés à les questionner, à les mettre en relation ou à envisager d'autres perspectives.

À l'inverse, les candidats qui acceptent de cheminer avec le jury, de nuancer leurs propos et de prendre le risque de la réflexion démontrent des qualités d'analyse particulièrement appréciées.

L'entretien ne vise pas à déstabiliser le candidat mais à évaluer sa capacité à réfléchir, à argumenter et à construire progressivement sa pensée.

Recommandations

Le jury recommande aux futurs candidats de :

- Soigner l'introduction, les transitions et la conclusion de leur exposé ;
- Utiliser pleinement le temps de présentation ;
- Dépasser la simple restitution de connaissances pour construire un raisonnement organisé ;
- S'appuyer sur les documents pour développer une véritable analyse ;
- Définir avec précision les notions disciplinaires et les illustrer par des exemples pertinents ;
- Connaître et mobiliser des références culturelles et littéraires attendues au cycle 4 permettant de contextualiser les notions étudiées ;
- Développer leur capacité à mettre en relation différentes connaissances ;
- S'entraîner à l'échange oral afin de pouvoir faire évoluer leur réflexion au cours de l'entretien ;
- Consolider les connaissances en étude de la langue et maîtriser la terminologie grammaticale de référence afin de pouvoir définir précisément les notions mobilisées et justifier les analyses proposées ;
- S'entraîner à expliciter un raisonnement grammatical et à établir des liens entre les différents domaines du français, notamment entre l'étude de la langue, la lecture et la compréhension des textes ;
- Accepter le questionnement et l'incertitude comme des leviers de réflexion et de construction du raisonnement.

Retour au sommaire

PREMIERE EPREUVE D'ADMISSION - *Mathématiques*

Présentation de l'épreuve

La première épreuve orale d'admission de mathématiques vise à apprécier la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances disciplinaires, à expliciter une notion mathématique, à construire un raisonnement rigoureux et à communiquer clairement à l'oral. Après une heure de préparation, le candidat dispose de vingt minutes pour présenter son exposé, puis échange avec le jury pendant quarante minutes. L'entretien permet de préciser ou d'approfondir les éléments développés lors de l'exposé et peut conduire le candidat à mobiliser des connaissances disciplinaires connexes. Au-delà de la maîtrise des savoirs mathématiques, cette épreuve évalue également la qualité de l'argumentation, la capacité à justifier les procédures mises en œuvre, à analyser des démarches d'élèves et à interagir avec le jury dans une posture professionnelle.

Caractéristiques des sujets

Les sujets proposés dans l'académie de Lille s'inscrivent dans le cadre des sujets zéro publiés par le ministère pour la première épreuve orale d'admission de mathématiques du concours externe de recrutement de professeurs des écoles au niveau licence 3. Ils prennent appui sur une notion mathématique explicitement identifiée et comportent un ensemble de documents permettant au candidat de conduire une résolution experte, puis d'analyser des productions d'élèves. Les candidats sont ainsi amenés à identifier les procédures mobilisées, à mettre en évidence les réussites et les erreurs observées, à formuler des hypothèses sur les difficultés rencontrées et à relier ces analyses aux connaissances mathématiques ainsi qu'aux enjeux d'apprentissage de la situation. Cette articulation entre maîtrise disciplinaire et analyse des procédures constitue le cœur des attendus de l'épreuve.

Exposé du candidat

Dans l'ensemble, les candidats exploitent pleinement le temps de présentation, les exposés durant généralement entre 17 et 20 minutes sans dépasser la durée réglementaire. Des prestations d'une quinzaine de minutes peuvent également répondre aux attentes lorsqu'elles sont particulièrement maîtrisées et structurées ; cette durée constitue toutefois une limite en deçà de laquelle certains développements demeurent insuffisamment approfondis.

Les exposés sont majoritairement organisés autour d'une introduction présentant le sujet et les enjeux de la notion étudiée, du traitement des différentes questions et d'une conclusion. Les candidats les plus performants annoncent clairement leur plan, explicitent les différentes étapes de leur démarche et établissent des liens entre les documents, les procédures mobilisées et les notions mathématiques étudiées.

La résolution experte du problème précède fréquemment l'analyse des productions d'élèves. Cette organisation est pertinente lorsqu'elle constitue un appui pour l'analyse. Les meilleures prestations articulent toutefois ces deux dimensions tout au

long de l'exposé, en mettant en relation les procédures expertes, les démarches des élèves et les notions mathématiques en jeu.

Les candidats justifient généralement leurs choix et rendent leur raisonnement accessible. Le jury rappelle néanmoins que le niveau d'explicitation doit rester adapté à un échange entre professionnels : certaines démonstrations très détaillées gagneraient à être davantage ciblées.

Le tableau constitue alors un véritable support de communication. Son utilisation est anticipée, organisée et contribue à clarifier les procédures, à illustrer les démonstrations et à faciliter les échanges avec le jury.

Le jury observe toutefois que plusieurs axes de progrès demeurent et distinguent encore les prestations les plus convaincantes de celles qui répondent plus partiellement aux attendus de l'épreuve.

Les prestations les moins abouties se caractérisent par une structuration insuffisante, une utilisation incomplète du temps de présentation, un manque de justification des procédures et une verbalisation limitée des raisonnements. Une introduction présentant clairement les objectifs et l'organisation de l'exposé fait parfois défaut.

Le jury observe que les candidats suivent fréquemment l'ordre des questions sans toujours construire une analyse globale reliant la résolution experte, l'étude des productions d'élèves et les enjeux didactiques de la situation. Cette articulation constitue pourtant un véritable facteur de réussite.

Certaines présentations accordent également une place importante aux références aux programmes ou à l'intérêt pédagogique des situations au détriment de l'analyse mathématique et didactique.

L'utilisation du tableau demeure perfectible lorsqu'elle se limite à une prise de notes, que les écrits sont insuffisamment organisés ou qu'ils sont effacés au cours de l'entretien, limitant ainsi les possibilités de retour sur les raisonnements développés.

Exploitation des documents

Les documents proposés sont généralement bien compris et exploités. Les candidats résolvent le plus souvent les problèmes proposés et identifient avec pertinence les principales réussites et erreurs observées dans les productions d'élèves.

Les analyses les plus abouties dépassent la simple description. Elles mettent en évidence les procédures mobilisées par les élèves, formulent des hypothèses argumentées sur l'origine des réussites et des difficultés rencontrées, établissent des liens avec les notions mathématiques en jeu et les objectifs d'apprentissage poursuivis.

Les meilleurs candidats relient explicitement la résolution experte aux procédures des élèves et mettent en évidence les obstacles rencontrés, les compétences mobilisées ainsi que les enjeux didactiques de la situation.

Le jury relève néanmoins que certaines analyses demeurent parfois essentiellement descriptives et insuffisamment reliées aux connaissances disciplinaires ou aux objectifs d'apprentissage. Les réussites des élèves sont encore moins développées que leurs erreurs et les hypothèses formulées pour expliquer les procédures observées restent parfois incomplètes ou insuffisamment argumentées.

Le jury constate également que certains candidats n'exploitent pas l'ensemble des informations contenues dans les documents ou ne mobilisent pas spontanément les procédures expertes attendues. Les propriétés mathématiques sous-jacentes aux procédures observées gagneraient à être davantage explicitées afin de renforcer la qualité de l'analyse.

Maîtrise disciplinaire

Le niveau global des candidats se présentant à cette épreuve est satisfaisant. La majorité d'entre eux résout correctement les problèmes proposés.

Les candidats les plus performants se distinguent par une solide maîtrise des savoirs mathématiques, une grande rigueur dans leurs démonstrations et une utilisation précise du vocabulaire disciplinaire. Ils définissent avec exactitude les notions abordées, justifient leurs choix et mobilisent des procédures expertes tout en explicitant clairement leur raisonnement.

Ils savent également établir des liens entre plusieurs notions du programme, mobiliser des connaissances connexes et approfondir leurs réponses au cours des échanges avec le jury.

Malgré ce niveau d'ensemble satisfaisant, plusieurs fragilités persistent et apparaissent plus nettement lorsque les candidats sont amenés à justifier leurs démarches ou à approfondir leur raisonnement. La maîtrise disciplinaire demeure donc hétérogène. Si les notions fondamentales sont généralement connues, leur compréhension reste parfois superficielle et certaines procédures sont appliquées de manière automatisée sans que leur sens soit véritablement maîtrisé. Les fragilités apparaissent notamment lorsque le jury demande d'expliciter une démarche, de justifier une procédure ou de proposer une résolution experte.

Les principales difficultés concernent la numération de position, en particulier la distinction entre chiffre et nombre ainsi que la valeur des chiffres dans un nombre ; les nombres décimaux, leur définition, les fractions décimales, les puissances de dix et leurs différentes représentations ; le calcul mental, le calcul réfléchi, le calcul posé et l'automatisation des faits numériques ; le sens des opérations et des techniques opératoires ; les grandeurs et mesures, notamment les conversions, les contenances et la distinction entre volume et contenance ; la mise en équation et les premiers outils algébriques ; enfin, la précision du vocabulaire mathématique.

Le jury relève également un recours parfois excessif à la calculatrice. Lorsque celle-ci est autorisée, son utilisation est limitée au temps de préparation. Les candidats sont attendus sur leur capacité à maîtriser le calcul réfléchi, le calcul posé et les faits numériques sans assistance.

Communication

Les prestations orales sont globalement de qualité. Les candidats adoptent majoritairement une posture professionnelle, utilisent une expression claire et entretiennent des échanges constructifs avec le jury.

Les meilleures prestations se caractérisent par une écoute active, une capacité à faire évoluer le raisonnement en fonction des relances ainsi qu'une utilisation efficace du tableau comme support de communication. Les candidats prennent le temps de

construire leurs réponses, reviennent sur une erreur lorsqu'elle est identifiée et savent approfondir leur réflexion au fil des échanges.

Certaines fragilités demeurent dans la gestion des échanges avec le jury. Quelques candidats répondent de manière incomplète, peinent à approfondir leur réflexion ou montrent des difficultés à adapter leur raisonnement à une situation nouvelle.

Si la qualité des échanges est globalement satisfaisante, le jury identifie néanmoins plusieurs points de vigilance susceptibles d'améliorer encore les prestations, notamment, des imprécisions de langage, tant dans l'utilisation du vocabulaire mathématique que dans l'expression orale. Une attention particulière doit être portée à la qualité de la langue, à la précision des formulations, à l'articulation ainsi qu'à la communication non verbale. Les démarches réalisées au tableau doivent être systématiquement verbalisées afin de permettre au jury de suivre le raisonnement.

Recommandations aux futurs candidats

Au regard des prestations observées au cours de cette session, le jury invite les futurs candidats à porter une attention particulière à plusieurs aspects de leur préparation.

La réussite à cette épreuve repose avant tout sur une maîtrise solide des connaissances mathématiques fondamentales et du vocabulaire disciplinaire associé. Les candidats gagneront à consolider les attendus des programmes jusqu'à la fin du cycle 4, tout en distinguant clairement les connaissances attendues des élèves de l'école primaire de celles qu'un futur professeur des écoles doit maîtriser pour analyser, expliquer et justifier les notions étudiées.

Le jury recommande d'expliciter systématiquement les démarches et les raisonnements mobilisés, en justifiant les procédures expertes mises en œuvre et en veillant à rendre le raisonnement accessible sans entrer dans des développements inutilement détaillés. Une attention particulière doit être portée à l'articulation entre la résolution experte du problème, l'analyse des productions d'élèves et les enjeux d'apprentissage de la situation proposée.

L'analyse des productions d'élèves ne doit pas se limiter à l'identification des erreurs. Les candidats sont attendus sur leur capacité à valoriser les réussites, à identifier les procédures effectivement mobilisées, à formuler des hypothèses argumentées sur l'origine des difficultés rencontrées et à mettre ces observations en relation avec les connaissances mathématiques en jeu.

Le jury recommande également d'organiser l'utilisation du tableau afin qu'il constitue un véritable support de communication. Les principales étapes du raisonnement gagneront à être conservées tout au long de l'entretien afin de faciliter les échanges avec le jury. Les procédures réalisées au tableau doivent être systématiquement verbalisées et la qualité de l'écriture mathématique doit faire l'objet d'une vigilance constante.

Les candidats veilleront enfin à s'entraîner à gérer le temps de présentation afin de proposer un exposé équilibré, structuré et argumenté, à développer une posture d'écoute active lors des échanges avec le jury et à faire évoluer leur raisonnement en fonction des relances qui leur sont proposées.

Notions disciplinaires nécessitant une vigilance particulière

Les principales difficultés observées au cours de cette session concernent :

- la numération de position, notamment la distinction entre chiffre et nombre ainsi que la valeur des chiffres dans un nombre ;
- les nombres décimaux, leur définition, les fractions décimales, les puissances de dix et les différentes représentations des nombres ;
- le sens des opérations, des techniques opératoires et des procédures expertes qui les sous-tendent ;
- le calcul mental, le calcul réfléchi, le calcul posé et l'automatisation des faits numériques ;
- les grandeurs et mesures, en particulier les conversions, les contenances, les volumes et les relations entre ces notions ;
- la mise en équation et les premiers outils algébriques ;
- la justification des procédures et l'utilisation d'un vocabulaire mathématique précis.

Le jury rappelle également que, lorsque la calculatrice est autorisée, son usage est limité au temps de préparation. Les candidats sont attendus sur leur capacité à mobiliser le calcul réfléchi, les techniques opératoires et les faits numériques sans assistance.

Conclusion du jury de mathématiques

Le jury souligne la qualité d'ensemble des prestations observées au cours de cette première session de l'épreuve orale d'admission de mathématiques du concours externe de recrutement de professeurs des écoles au niveau licence 3. La majorité des candidats manifeste une maîtrise satisfaisante des notions fondamentales et adopte une posture adaptée aux échanges avec le jury.

Les meilleures prestations sont celles qui articulent naturellement une résolution experte rigoureuse, une analyse pertinente des productions d'élèves, une explicitation précise des connaissances mathématiques mobilisées et une réflexion étayée. Elles se distinguent également par une communication claire, structurée et argumentée, permettant au jury de suivre le raisonnement tout au long de l'exposé et de l'entretien.

Le jury encourage enfin les futurs candidats à préparer cette épreuve dans toutes ses dimensions – disciplinaire et communicationnelle – afin de développer une expertise professionnelle fondée sur la compréhension des savoirs mathématiques, l'analyse des démarches des élèves et la capacité à expliciter les choix retenus. Cette articulation demeure le principal facteur de réussite à l'épreuve.

Retour au sommaire

SECONDE EPREUVE D'ADMISSION

L'épreuve comporte deux parties.

La première partie (vingt minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive. Cette épreuve permet d'apprécier les connaissances du candidat dans le champ des activités physiques sportives et artistiques supports de l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école et au collège et sur le développement moteur et psychologique de l'enfant. Cette épreuve mobilise également les capacités d'analyse et de réflexion du candidat.

Ces connaissances relèvent de trois domaines : la culture sportive (les techniques, les tactiques, les règlements, les sciences et technologies appliquées à la pratique des activités physiques, sportives et artistiques), la culture corporelle (les effets de la pratique physique sur son état de bien-être et de santé, les indicateurs de l'effort, la sécurité) et la culture citoyenne (la coopération et le respect des règles collectives dans la pratique des activités physiques sportives et artistiques).

Le jury propose deux questions relevant de domaines différents au candidat qui choisit d'en traiter une seule. Chaque question porte sur un des trois domaines de connaissances (culture sportive, culture corporelle ou culture citoyenne).

Le niveau de connaissances exigible correspond aux attendus des programmes de l'enseignement commun en EPS pour le cycle 4.

Durée de préparation : dix minutes.

Durée de l'épreuve de la première partie : vingt minutes dont huit minutes maximum d'exposé suivi d'un échange avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie d'épreuve.

La seconde partie de l'épreuve (trente-cinq minutes) est consacrée à un entretien avec le jury.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes, par le candidat de sa motivation et des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.

Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes.

L'épreuve se poursuit, pendant vingt minutes, par un entretien avec le jury.

L'échange suivant la présentation du candidat et l'entretien en tant que tel s'organisent, au travers de questionnements divers (dont une mise en situation), en deux temps, l'un porte sur l'appréhension des valeurs de la République, dont la laïcité, afin

de vérifier la capacité du candidat à les transmettre et les incarner. L'autre porte sur l'aptitude du candidat à :

a) Se projeter dans le métier de professeur ;
b) Transmettre et incarner les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons) ;
c) Comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique ;
d) Appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions.

Durée totale de l'épreuve : cinquante-cinq minutes.

Coefficient 3.

L'épreuve est notée sur 20. La première partie de l'épreuve compte pour 8 points, la seconde partie de l'épreuve compte pour 12 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

Retour au sommaire

SECONDE EPREUVE D'ADMISSION – PREMIERE PARTIE DE L'EPREUVE : EPS

Cadre général de l'épreuve

L'épreuve d'Education Physique et Sportive (EPS) de l'oral 2 du Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles (CRPE) s'inscrit dans la seconde épreuve d'admission, conformément à l'Arrêté du 25 janvier 2021. Elle vise à évaluer les connaissances des candidats dans les Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA) enseignées à l'école et au collège, ainsi que leur compréhension du développement moteur et psychologique de l'enfant. Cette épreuve sollicite également les capacités d'analyse et de réflexion des candidats sur les enjeux éducatifs, sanitaires et citoyens liés à l'EPS.

Trois domaines culturels sont au cœur de cette épreuve : la culture sportive, qui englobe les techniques, tactiques, règlements et sciences appliquées aux APSA ; la culture corporelle, centrée sur les effets de la pratique physique sur la santé et la sécurité ; et la culture citoyenne, qui aborde la coopération, le respect des règles et les valeurs républicaines. L'épreuve dure vingt minutes, dont huit minutes maximum pour l'exposé, suivies d'un échange avec le jury.

Pour la session 2026, les APSA retenues par l'Académie de Lille incluent les activités athlétiques, aquatiques, physiques artistiques et acrobatiques, ainsi que les jeux et sports collectifs avec ballon.

Le déroulement de l'épreuve se fait en deux temps : une phase de préparation de dix minutes, suivie de l'épreuve elle-même, où le jury propose deux questions issues de domaines culturels différents. Le candidat choisit d'en traiter une seule, puis présente son exposé avant d'échanger avec le jury.

Bilan des connaissances des candidats

La culture sportive est rarement choisie par les candidats, qui privilégient souvent les cultures corporelle ou citoyenne. Les connaissances dans ce domaine varient considérablement : les candidats pratiquant une APSA liée au sujet démontrent une maîtrise solide des programmes, tandis que les non-pratiquants se limitent à des connaissances superficielles. Une confusion fréquente réside dans la distinction entre l'EPS, axée sur des finalités éducatives, et le sport, orienté vers la performance. De plus, les exigences techniques du cycle 4, comme la distinction entre rôle et poste en sports collectifs, sont souvent mal comprises.

En ce qui concerne la culture corporelle, les candidats maîtrisent généralement les enjeux de sécurité physique et les indicateurs de l'effort. Cependant, les aspects physiologiques, tels que les effets de l'activité physique sur la santé, sont peu maîtrisés, et la sécurité mentale, incluant la gestion du stress et l'estime de soi, est rarement abordée. Les connaissances dans ce domaine restent très variables, et les leviers proposés ne sont pas toujours pertinents.

La culture citoyenne est la plus mobilisée par les candidats, qui établissent des liens avec l'Enseignement Moral et Civique (EMC), les valeurs de la République et les enjeux du vivre ensemble. Toutefois, cette approche reste souvent réductrice, se limitant au respect des règles dans l'activité, sans aborder des dimensions plus larges comme l'inclusion ou les rôles sociaux. Peu de candidats font spontanément le lien entre la culture citoyenne et les autres cultures, ce qui révèle un manque de transversalité.

Le développement moteur et psychologique est rarement évoqué spontanément. Les candidats éprouvent des difficultés à maîtriser les stades de développement moteur et les compétences motrices par âge. Bien que le développement psychologique soit mieux abordé, il est souvent déconnecté des programmes d'EPS. Certains candidats réduisent ce développement à des clichés, comme l'égocentrisme supposé des élèves de maternelle. Le jury doit fréquemment guider les candidats pour aborder cette dimension, ce qui souligne un besoin d'étayage important.

Analyse des exposés

La durée des exposés est généralement insuffisante, avec une moyenne de cinq à six minutes, loin des huit minutes allouées. Cette contrainte limite la problématisation et le développement des arguments. En termes de structure, l'introduction, qui présente les enjeux de l'EPS et la problématique, est souvent présente, mais le plan annoncé est peu respecté ou trop sommaire. La conclusion, quant à elle, est parfois absente ou peu développée.

Les meilleurs exposés sont ceux qui définissent clairement les termes du sujet, annoncent un plan structuré et illustrent leurs propos avec des exemples concrets. La compréhension globale du sujet est généralement correcte, mais plusieurs limites persistent, comme une analyse partielle focalisée sur un seul aspect de la question, l'absence de définitions pour les notions clés, ou des hors-sujet où les candidats ne répondent pas à la question posée.

Les candidats performants proposent des exemples pertinents tirés de leur pratique, tandis que les autres restent théoriques ou généraux, avec des situations irréalistes révélant une méconnaissance des capacités des élèves par âge. Un manque d'ancrage dans le cycle 4 est également constaté, avec peu de références aux programmes ou aux attendus pédagogiques.

Mobilisation de l'expérience personnelle

L'expérience personnelle des candidats est sous-exploitée. Peu d'entre eux mobilisent spontanément leur vécu sportif, scolaire ou associatif pour illustrer leurs propos. Le jury doit systématiquement solliciter des exemples concrets pour enrichir les réponses. Les meilleurs candidats sont ceux qui parviennent à articuler théorie et pratique, en combinant connaissances disciplinaires et expérience de terrain.

Les candidats ne relient pas naturellement leur culture principale aux deux autres. Le jury doit souvent relancer les échanges pour explorer ces dimensions transversales, ce qui montre une tendance à compartimenter les connaissances plutôt qu'à les intégrer.

Conseils aux futurs candidats

Pour réussir l'exposé, il est essentiel de définir clairement les termes du sujet en introduction et d'annoncer un plan structuré en trois ou quatre parties, par exemple en abordant les enjeux, l'analyse, les propositions et une ouverture. Il est également important de choisir une APSA pertinente et de l'illustrer avec des exemples concrets. Les huit minutes allouées doivent être pleinement utilisées pour problématiser, développer des arguments étayés et conclure avec une synthèse et une ouverture. Même si le sujet porte principalement sur une culture, il est recommandé d'articuler les trois cultures (sportive, corporelle et citoyenne).

Lors de l'entretien avec le jury, il est crucial d'écouter attentivement et de reformuler les questions pour valider sa compréhension. Les candidats doivent s'appuyer sur leur vécu, qu'il soit sportif, scolaire ou associatif, et faire des liens transversaux entre leur sujet, les autres cultures et les programmes EPS. Il convient d'éviter les réponses trop théoriques, sans exemple, ainsi qu'un recentrage excessif sur son expérience personnelle au détriment des connaissances disciplinaires.

Pour se préparer efficacement, les candidats doivent approfondir les programmes EPS du cycle 4, notamment les compétences attendues, les progressions pédagogiques et les modalités d'évaluation. Ils doivent également étudier le développement moteur et psychologique, en se concentrant sur les stades de développement par âge et les besoins spécifiques des élèves. La distinction entre EPS et sport, en particulier les finalités éducatives versus la performance, ainsi que les règles adaptées versus les règles fédérales, doit être maîtrisée. Enfin, il est utile de consulter les références institutionnelles, telles que les ressources Eduscol ainsi que des exemples de sujets disponibles sur le site *Devenir enseignant*.

Retour au sommaire

SECONDE EPREUVE D'ADMISSION – SECONDE PARTIE DE L'EPREUVE : ENTRETIEN

L'épreuve d'entretien de motivation et de connaissance du système éducatif a pour objectif d'évaluer la capacité des candidats à s'approprier les enjeux du métier de professeur des écoles, à mobiliser des références institutionnelles et à adopter une posture réflexive. Cette année, les jurys ont été encouragés à passer d'une posture prescriptive, centrée sur la question « comment faire ? », à une approche plus analytique, invitant les candidats à répondre à « qu'en pensez-vous ? ». Cette évolution a pu représenter un défi tant pour les candidats que pour les évaluateurs.

L'entretien de motivation (15 minutes)

Les exposés présentés par les candidats sont généralement bien préparés et structurés, tout en respectant la durée impartie. Les candidats savent mettre en valeur leur parcours et leurs expériences, en établissant des liens pertinents avec le métier de professeur des écoles. Leurs motivations, souvent variées et incarnées, témoignent d'une adhésion aux valeurs de la République, qui sont par ailleurs bien identifiées et explicitées.

Cependant, certains points méritent une attention particulière. Le référentiel de compétences du professeur des écoles est rarement mobilisé ou cité, voire méconnu par certains candidats. Par ailleurs, certains exposés restent descriptifs, stéréotypés ou récités, avec un manque d'analyse réflexive et de personnalisation. Enfin, un nombre non négligeable de candidats éprouve des difficultés à approfondir leurs propos et à justifier leurs choix ou leurs représentations du métier, même si cette difficulté ne concerne pas la majorité d'entre eux.

Pour progresser, les candidats pourraient s'appuyer davantage sur le référentiel de compétences pour structurer leur exposé et adopter une posture plus réflexive en analysant leurs expériences plutôt qu'en se limitant à les décrire. Il serait également utile d'anticiper des questions sur leurs choix pédagogiques afin de mieux les justifier.

La question générale et la question contextualisée

La grande majorité des candidats se montre à l'aise avec cet exercice. Les valeurs de la République et le principe de laïcité sont globalement bien maîtrisés et mobilisés dans les réponses. Les enjeux des situations proposées sont assez facilement identifiés, même si leur problématisation reste rare. Grâce au dialogue avec le jury, de nombreux candidats parviennent à affiner leur réflexion.

Les meilleurs candidats se distinguent par leur capacité à analyser les termes du sujet, à problématiser la question et à argumenter leurs positions de manière structurée. En revanche, pour un nombre significatif de candidats, les réponses initiales restent brèves et descriptives, sans réelle prise de hauteur. La problématisation des sujets et

l'explicitation des enjeux demeurent fragiles, et c'est souvent le jury qui doit guider la réflexion.

Pour améliorer leurs performances, les candidats pourraient s'entraîner à problématiser systématiquement les questions en identifiant les tensions ou les paradoxes sous-jacents. Il est également recommandé de structurer leurs réponses en trois temps : analyse des termes du sujet, mobilisation de références (textes, expériences) et argumentation personnelle. Enfin, anticiper des questions de relance permettrait de préparer des réponses plus autonomes.

La connaissance du corpus de textes et des dispositifs institutionnels

Les principaux dispositifs institutionnels, tels que le programme pHARe, le vademecum de la laïcité, le référentiel de compétences ou encore les ressources relatives à l'inclusion, sont globalement identifiés par les candidats. Ceux-ci se montrent particulièrement à l'aise sur les questions liées à la laïcité, qu'ils savent relier à des situations concrètes.

Cependant, de nombreux candidats connaissent le nom des dispositifs ou des textes sans en maîtriser précisément les contenus, les objectifs ou les modalités de mise en œuvre. Certaines ressources restent insuffisamment connues, comme la dimension préventive du programme pHARe, l'éducation au développement durable et la transition écologique, les compétences psychosociales et l'empathie, ou encore la protection de l'enfance. Par ailleurs, les sujets liés à l'intelligence artificielle et au RGPD mettent clairement les candidats en difficulté.

Pour progresser, les candidats devraient étudier les textes institutionnels au-delà de leur titre, en retenant leurs objectifs, leurs publics cibles et leurs modalités d'application. Il est également important de se tenir informé des actualités éducatives, notamment sur des sujets émergents comme l'intelligence artificielle ou la transition écologique et de croiser les dispositifs avec des situations concrètes pour mieux les ancrer dans la pratique professionnelle.

Recommandations

Les candidats de cette session démontrent une bonne maîtrise des attentes formelles de l'épreuve ainsi qu'une adhésion forte aux valeurs de l'École. Toutefois, des progrès restent à accomplir, notamment sur l'appropriation des référentiels, l'adoption d'une posture réflexive et la connaissance approfondie des textes institutionnels, en particulier sur des sujets émergents comme l'intelligence artificielle ou le RGPD.

Retour au sommaire

CONCLUSION

La session 2026 du CRPE Licence 3 a marqué une étape importante dans l'évolution des modalités de recrutement des enseignants du premier degré. Cette première édition a révélé à la fois les forces et les faiblesses des candidats, tout en mettant en lumière les défis spécifiques liés à ce nouveau format de concours.

Les résultats montrent que les candidats maîtrisent globalement les fondamentaux disciplinaires, mais qu'il existe des marges de progression importantes, notamment dans la rigueur des raisonnements, la structuration des réponses et la connaissance des textes officiels. Les épreuves orales ont confirmé l'importance d'une préparation spécifique à ces exercices, qui nécessitent des compétences particulières en communication et en gestion du stress.

Les recommandations formulées dans ce rapport visent à aider les futurs candidats à mieux se préparer, les formateurs à adapter leurs méthodes pédagogiques, et l'institution à affiner les modalités du concours. L'objectif ultime reste de recruter des enseignants compétents, motivés et capables de relever les défis de l'école du XXIe siècle, en transmettant à la fois des savoirs disciplinaires solides et les valeurs fondamentales de la République.

Pour les candidats qui se prépareront aux prochaines sessions, ce rapport offre une feuille de route détaillée pour aborder sereinement chaque épreuve. En travaillant méthodiquement les compétences identifiées comme essentielles et en s'entraînant régulièrement dans les conditions réelles du concours, ils maximiseront leurs chances de réussite.

Retour au sommaire

ANNEXES

Les candidats choisissent au moment de l'inscription au concours le domaine d'enseignement faisant l'objet de l'exposé et des échanges : français ou mathématiques

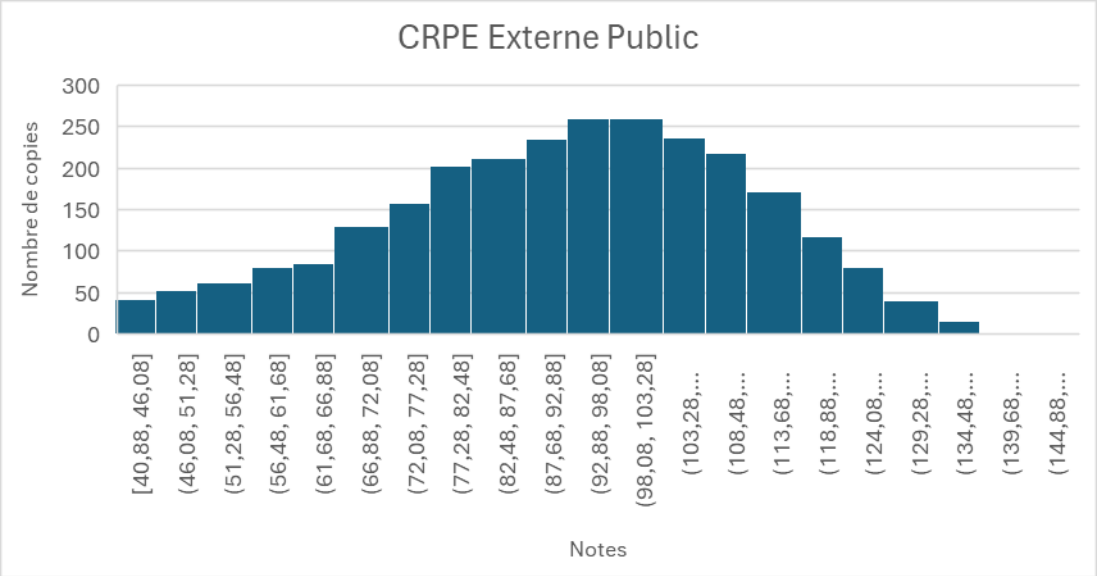
Choix à l'inscription du domaine d'enseignement faisant l'objet de l'exposé et des échanges lors de l'oral 1 :

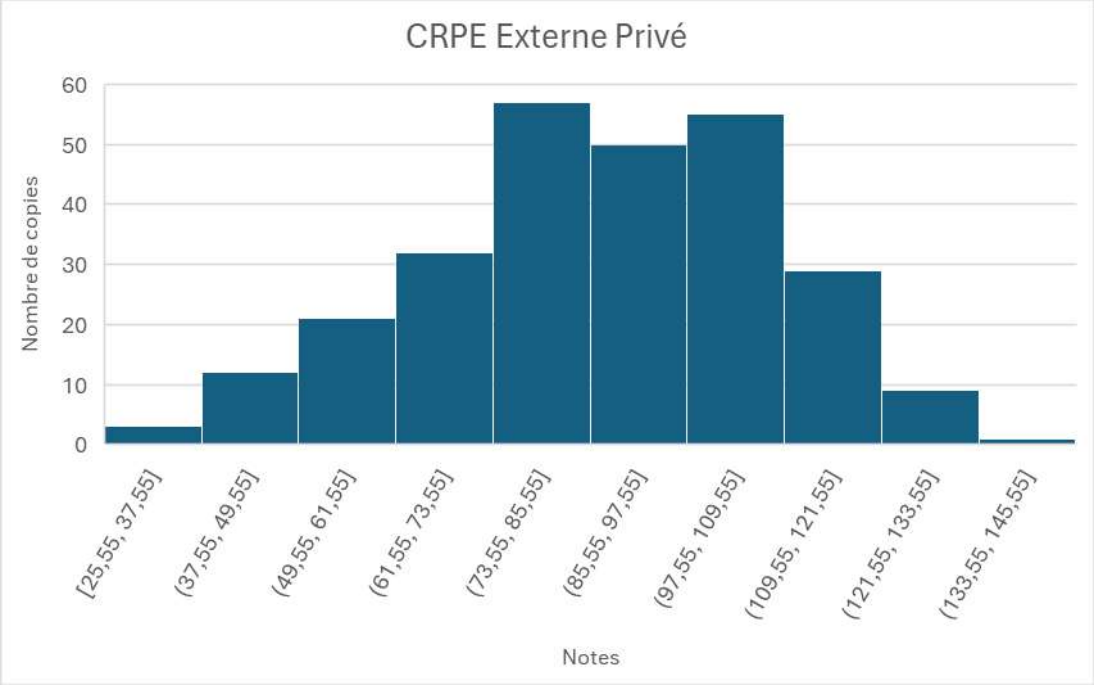
	Public	Privé	Hommes public	Femmes Public	Hommes privé	Femmes privé
Nombre d'inscrits	4208	585	691	3517	45	540
Nombre d'inscrits ayant choisi le français à l'oral 1	2301	348	236	2065	23	325
Nombre d'inscrits ayant choisi les mathématiques à l'oral 1	1907	237	455	1452	22	215
Nombre de présents aux écrits	2736	269	423	2313	18	251
Nombre de présents aux écrits ayant choisi le français à l'oral 1	1398	148	131	1267	7	141
Nombre de présents aux écrits ayant choisi les mathématiques à l'oral 1	1338	121	292	1046	11	110
Pourcentage des candidats présents aux écrits ayant choisi le français à l'oral 1	51,1 %	55 %	31 %	54,8 %	38,9 %	56,2 %
Pourcentage des candidats présents aux écrits ayant choisi les mathématiques à l'oral 1	48,9 %	45 %	69 %	45,2 %	61,1 %	43,8 %

Epreuves d'admissibilité

	EPREUVE 1 (SUR 20)	EPREUVE 2 (SUR 20)	ECRIT NOTE GLOBALE (SUR 160)
Moyenne des candidats	12,21 / 20	10,15 / 20	56,96 / 160
Moyennes des candidats admissibles	16 / 20	12,83 / 20	117,77 / 160

Répartition des notes d'admissibilité (sur 160) :

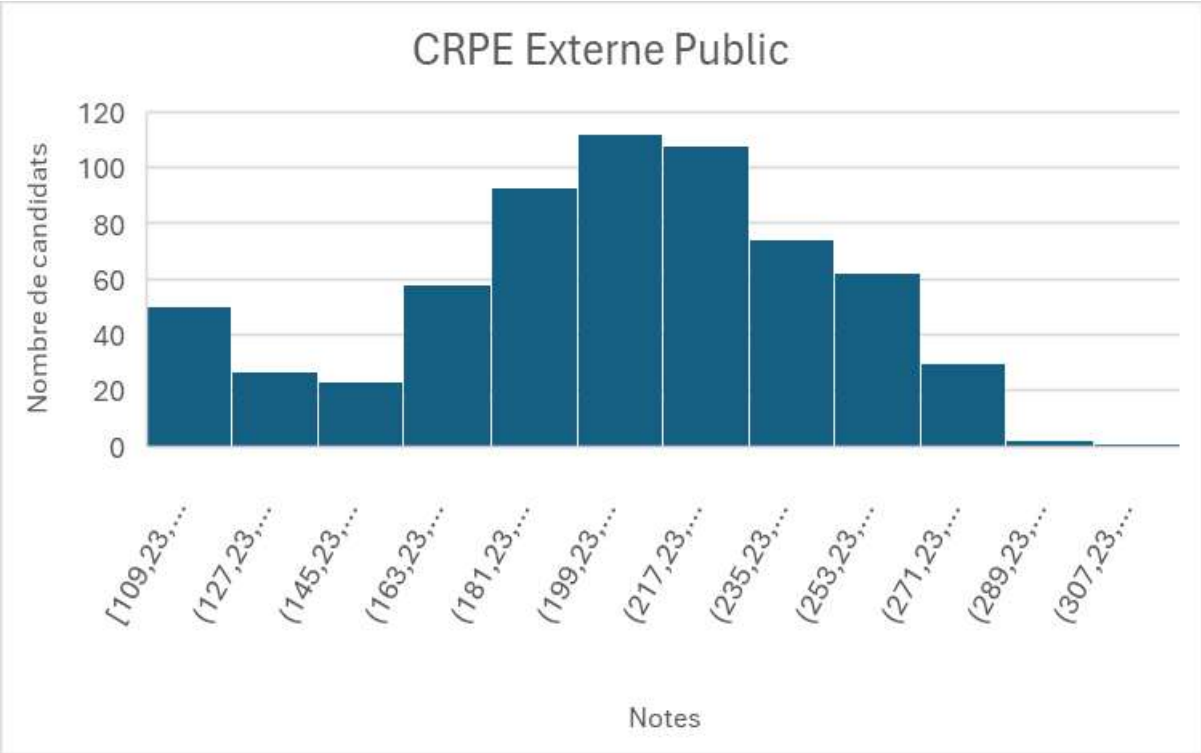


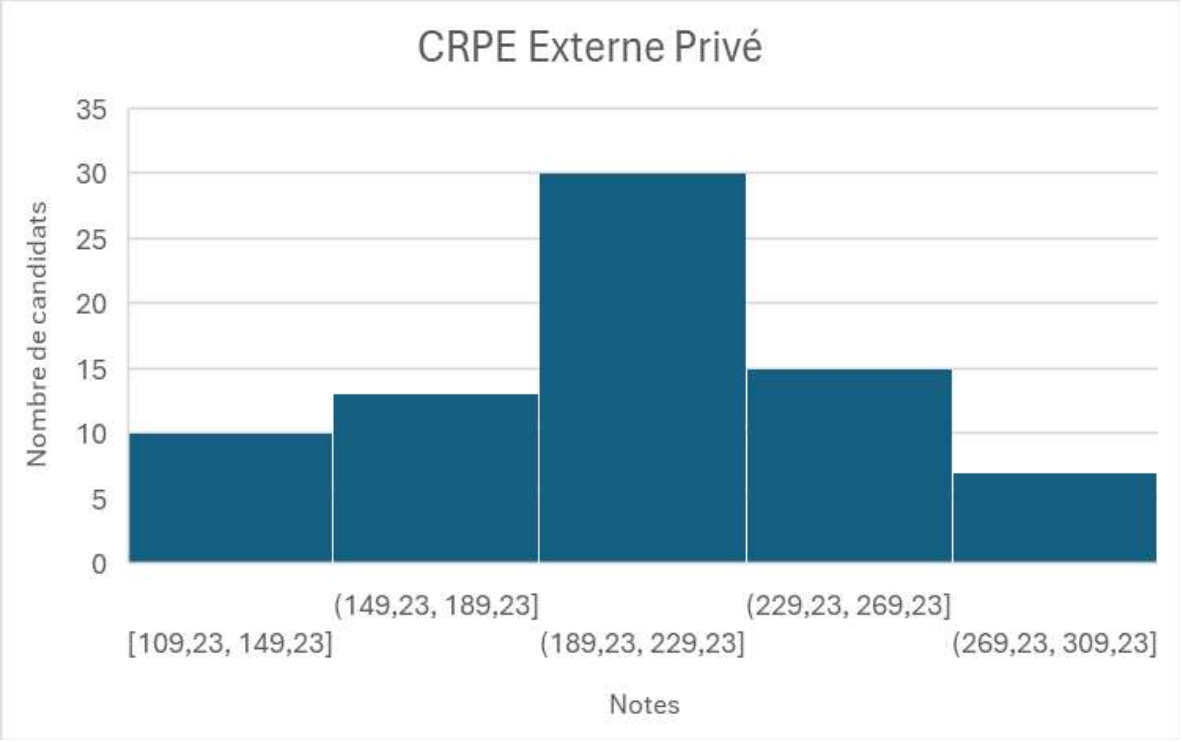


Epreuves d'admission

	EPREUVE 1 (SUR 20)	EPREUVE 2 (SUR 20)	NOTE GLOBALE (SUR 320)
Moyenne des candidats	13,61	12,74	206,53
Moyennes des candidats admis	16,46	15,2	246,68

Répartition des notes d'admission (sur 320)





Diplôme d'origine des candidats

	Présents	Admissibles	Admis	Pourcentage, admissibles / présents	Pourcentage admis / admissibles	Pourcentage admis / présents
Autre Master	103	46	10	44,7	21,7	9,7
BUT	22	1	0	4,5	0	0
Diplôme classe niveau 6	21	1	1	4,8	100	4,8
Diplôme classe niveau 7	5	1	1	20	100	20
Diplôme d'ingénieur (BAC+5)	5	4	1	80	25	20
Diplôme Grande Ecole (BAC+5)	11	8	4	72,7	50	36,4
Diplôme Post Secondaire 3 ans	7	1	0	14,3	0	0
Diplôme Post Secondaire 4 ans	2	2	1	100	50	50
Diplôme Post Secondaire 5 ans ou +	4	4	1	100	25	25
Dispense accordée au titre de : Parent de 3 enfants	62	9	1	14,5	11,1	1,6
Enseignant Titulaire - Ancien Titulaire.	1	1	1	100	100	100
Grade Master	7	3	1	42,9	33,3	14,3
Inscription 3ème année Etudes Postsecondaires	7	1	1	14,3	100,0	14,3
Inscription 4ème année Etudes Postsecondaires	1					0
Inscription en licence 3	501	104	67	20,8	64,4	13,4
Inscription en M1 ou équivalent	310	82	54	26,5	65,9	17,4
Inscription en M2 ou équivalent	90	33	8	36,7	24,2	8,9
Licence	814	145	68	17,8	46,9	8,4
M1 ou équivalent	147	34	15	23,1	44,1	10,2
Master MEEF	885	235	54	26,6	23	6,1

Retour au sommaire

REDACTEURS ET REMERCIEMENTS

Rédacteurs du rapports CRPE BAC + 3 – 2026

Monsieur Olivier COTTET, Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale, président du jury CRPE

Madame Michèle DETEVE, Inspectrice de l'éducation nationale,
Vice présidente du jury CRPE BAC + 3

Madame Eugénie BAILLEUL, Madame Emilie CREME, Madame Agnès DEBAST, Monsieur Joël DELROT, Madame Laurence DEMAILLY, Madame Maryse DEPERSIN, Monsieur Rémi DESCAMPS, Monsieur Michaël DEROZIER, Monsieur Tony DUHAMELLE, Monsieur Patrice FACON, Monsieur Patrice GASPARD, Monsieur Marco MENEI, Madame Aline MERLOT, Madame Nathalie OLLOQUI, Monsieur Benjamin POTTIE, Monsieur Benjamin PRUVOST, Monsieur Gérard SZARZYNSKI, Monsieur Francis VALZY et Madame Marie YESSAD,

Inspecteurs et Inspectrices de l'Education nationale, coordonnateurs des épreuves d'admissibilité et/ou d'admission.

Remerciements à :

- L'ensemble du jury pour sa contribution active aux différentes étapes du concours,
- Madame Vanessa THIRION, cheffe du Département des Examens et Concours,
- Madame Barbara DURAND, Cheffe du DEC 3.1,
- Messieurs Antoine MALHERBE et Mikhail DELVALLEZ, gestionnaires du concours et à l'ensemble de leurs collègues du bureau du DEC 3.1,
- Aux personnels qui ont assuré l'encadrement des candidats (chefs de centre, surveillants de salles, appariteurs).